

2m11.2623.5

Université de Montréal

La distribution spatiale des ménages immigrants  
Une approche dynamique

Par

Isabelle Paré

Département de sociologie

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès sciences (M.Sc.)  
en Sociologie

Juin 1998

© ISABELLE PARÉ, 1998



2.500.1116

HM  
15  
U54  
1998  
V.021

Université de Montréal

Une approche dynamique  
de la distribution spatiale des ménages immigrants

Par

Isabelle Paré

Département de sociologie

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître en sciences (M.Sc.)  
en Sociologie

Jan 1998

© ISABELLE PARÉ, 1998



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:  
La distribution spatiale des ménages immigrants  
Une approche dynamique

présenté par:

Isabelle Paré

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Claire Durand	Présidente du jury
Jean Renaud	Directeur de recherche
Céline LeBourdais	Membre du jury

Mémoire accepté le

06.07.1958

## Sommaire

Ce mémoire traite de l'établissement résidentiel d'une cohorte de ménages immigrants durant leurs trois premières années au Québec. On s'intéresse plus particulièrement aux prédicteurs influençant l'accès à deux types de secteurs : les secteurs immigrants et les secteurs non-immigrants, secteurs où les ménages doivent eux-mêmes payer pour être logés. Pourquoi seuls ceux qui paient? Parce qu'ils ont ainsi le pouvoir décisionnel du choix du lieu d'habitat, pouvoir que n'ont pas les ménages logés gratuitement puisqu'ils vont là où un gîte leur est offert. L'objectif de l'étude est de démontrer que le processus d'établissement résidentiel n'est pas réductible aux prédicteurs décrits par les études d'écologie humaine (statut socio-économique, statut familial et statut ethnique), mais que d'autres variables sont aussi, et peut-être davantage, déterminantes. Parallèlement à cet objectif, nous posons l'hypothèse que les types de secteurs habités par les ménages ont une importance déterminante sur l'accès à un premier secteur immigrant et à un premier secteur non-immigrant.

Pour chaque transition, nous observons dans un premier temps l'effet de variables explicatives, soit celles reconnues dans la problématique de distribution spatiale des populations. Par la suite, nous analysons l'effet de variables explicatives nouvelles que sont l'expérimentation antérieure à la transition des secteurs immigrants et non-immigrants, le statut de propriété, la perception du voisinage ainsi que la citoyenneté du conjoint du répondant. Nous qualifions ces variables de nouvelles parce qu'elles n'ont pas encore été

étudiées dans une telle problématique. Ces variables doivent être retenues, et leurs effets, expliqués, parce qu'elles font partie intégrante du processus d'établissement résidentiel.

Deux méthodes d'analyses sont utilisées. La première est la régression logistique puisque nous voulons savoir les prédicteurs qui influencent l'accès à un secteur immigrant et à un secteur non-immigrant dès la première semaine d'arrivée. Même si le premier logement habité n'est pas nécessairement celui dans lequel ils habiteront pour toujours (58% des ménages ayant connu l'accès à un secteur immigrant et 59% ayant connu un secteur non-immigrant à l'arrivée le quittent, bien qu'ils y restent en moyenne respectivement 40 et 38 semaines), ils n'en demeure pas moins qu'il importe de savoir ce qui fait qu'ils connaissent la transition dès l'arrivée. Aussi, on ne doit pas négliger l'impact d'habiter un type de secteur donné sur le processus d'établissement résidentiel. Puisque ces transitions se produisent dès l'arrivée, les prédicteurs liés au logement et au secteur de recensement ne peuvent être utilisés puisque les ménages n'ont pas connu d'autre logement et secteur de recensement que celui en question. Quant au revenu, le fait que la transition s'effectue à la première semaine d'arrivée fait en sorte qu'on ne peut connaître son impact sur la transition. La seconde méthodologie employée est la régression de survie. Cette dernière a la particularité de tenir compte du temps sur l'occurrence d'un événement. Ainsi, nous serons à même de connaître les prédicteurs influençant l'accès à un secteur immigrant et à un secteur non-immigrant au cours des trois premières années d'établissement. C'est ici que nous connaissons l'effet des variables liées aux secteurs de recensement, aux logements ainsi qu'au revenu.

Trois sources de données sont utilisées pour l'étude. La première est l'enquête longitudinale sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants ayant eu cours de 1989 à 1993. C'est grâce aux données datées compilées dans cette étude qu'il est possible de rendre compte de la dynamique de l'établissement résidentiel au fil du temps. La seconde est le recensement canadien de 1986 et la troisième est une étude sur la répartition de la richesse et de la pauvreté.

Les résultats des régressions logistiques mettent en évidence la dichotomisation de l'espace résidentiel avec l'opposition des couples et des familles avec enfant(s). Les premiers affichent des probabilités plus élevées que les autres types de ménages d'accéder à un secteur non-immigrant dès l'arrivée alors que les familles avec enfant(s) ont pour leur part plus de chances que les autres types de ménages d'aller dans un secteur immigrant à l'arrivée. On observe que les ménages de catégorie d'immigration famille ont moins de chances d'aller dans un secteur non-immigrant payant à leur arrivée alors que les indépendants ont des probabilités plus élevées d'y accéder.

On constate l'omniprésence des variables environnementales (variables liées aux secteurs de recensement et au logement) au niveau des résultats des régressions de survie. Ainsi, les ménages qui ont été logés gratuitement dans un secteur immigrant ont des probabilités plus élevées d'accéder à un secteur immigrant où ils devront payer pour se loger. De la même façon, les ménages qui ont habité gratuitement un logement au sein d'un secteur non-immigrant ont plus de chances d'habiter un logement «payant» dans ce type de secteur.

Parallèlement, avoir habité un logement dans un secteur non-immigrant fait diminuer les probabilités d'accéder à un premier secteur immigrant, et vice versa. Nous avons aussi constaté l'impact significatif du statut socio-économique des secteurs de recensement puisque les ménages immigrants habitant un secteur enregistrant un indice de forte défavorisation socio-économique ont moins de chances d'accéder à un premier secteur immigrant. Quant aux compétences linguistiques, on note que les responsables des ménages ayant une faible connaissance de l'anglais ont des probabilités réduites d'accéder à un premier secteur non-immigrant comparativement à ceux connaissant bien l'anglais. Également, l'impact significatif de graviter au sein d'un secteur de recensement à dominance francophone s'observe autant pour l'accès au premier secteur immigrant qu'au premier secteur non-immigrant, ce qui amène à démontrer que cette variable participe au processus d'établissement résidentiel sans en être un facteur déterminant. Enfin, on constate une différence dans le comportement résidentiel selon le statut de propriété puisque les locataires ont des probabilités plus élevées que les propriétaires de connaître la transition dans un premier secteur immigrant et dans un premier secteur non-immigrant payants.

On remarque que les prédicteurs liés aux caractéristiques des ménages (types de ménages et catégorie d'immigration) sont significatifs pour expliquer les transitions ayant lieu à l'arrivée alors qu'ils ne le sont plus dans l'étude dynamique de l'établissement résidentiel. De fait, exception faite du statut de propriété et des compétences linguistiques, la distribution spatiale temporelle des ménages immigrants est fondamentalement expliquée par des variables liées aux secteurs de recensement, soient les variables linguistiques, les types de secteurs habités et le statut socio-économique.

## Table des matières

Liste des tableaux .....	ix
Liste des figures .....	xi
Remerciements .....	xii
Introduction .....	1
Chapitre 1	
Recension des écrits .....	5
1.1 L'École de Chicago et la théorie sur la ville .....	6
1.2 La définition des groupes ethniques .....	8
1.3 Facteurs propres aux secteurs ethnique .....	14
1.4 La ségrégation résidentielle .....	16
1.5 Facteurs encourageant la concentration au sein de frontières communes .....	18
1.6 La situation québécoise .....	21
Chapitre 2	
Données, variables utilisées et méthodes d'analyse .....	28
2.1 Les sources de données .....	28
2.2 L'enquête ÉNI .....	28
2.2.1 Population à l'étude et unités d'analyse .....	30
2.2.2 Formation des ménages et variables retenues .....	32
2.3 L'indice de défavorisation socio-économique des secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal en 1986 .....	43
2.4 Recensement canadien de 1986 .....	45
2.4.1 Les variables dépendantes .....	46
2.5 Les tables à sorties multiples enchaînées (Lifehist) .....	51
2.6 Méthodologie .....	57
2.6.1 Les tables de survie .....	57
2.6.2 La régression de survie .....	59
2.6.3 La régression logistique .....	63
Chapitre 3	
L'analyse de l'accès à un premier secteur immigrant et à un premier secteur non-immigrant payants .....	65
3.1 Transitions connues à l'arrivée .....	65
3.2 L'accès à un premier secteur immigrant payant après la première semaine d'arrivée .....	72
3.3 L'accès à un premier secteur non-immigrant payant après la première semaine d'arrivée .....	84



	viii
Conclusion .....	93
Bibliographie .....	97
Annexe 1. Distribution des fréquences du revenu des responsables des ménages .....	xiii

### Liste des tableaux

Tableau I	Distribution de la langue parlée le plus souvent à la maison . . . . .	33
Tableau II	Distribution de la connaissance du français et de l'anglais du responsable du ménage lors de chaque entrevue . . . . .	36
Tableau III	Revenu hebdomadaire du responsable du ménage . . . . .	37
Tableau IV	Répartition du type de ménages aux trois entrevues . . . . .	40
Tableau V	Statut de propriété des ménages d'ÉNI pour tous les logements . .	42
Tableau VI	Langue d'usage des secteurs de recensement habités par les ménages d'ÉNI . . . . .	46
Tableau VII	Résultats des régressions logistique des effets univariés de l'accès à un premier secteur immigrant et à un premier secteur non-immigrant à l'arrivée . . . . .	68
Tableau VIII	Résultats de la régression logistique multiple de l'accès à un secteur immigrant à l'arrivée . . . . .	69
Tableau IX	Résultats de la régression logistique multiple de l'accès à un secteur non-immigrant à l'arrivée . . . . .	70
Tableau X	Résultats des régressions de survie des effets univariés de l'accès à un premier secteur immigrant après la première semaine . . . . .	73
Tableau XI	Résultats de la régression de survie multiple des variables explicatives sur l'accès à un premier secteur immigrant après la première semaine . . . . .	74
Tableau XII	Résultats de la régression de survie multiples des variables explicatives nouvelles sur l'accès à un premier secteur immigrant après la première semaine . . . . .	78
Tableau XIII	Résultats de la régression de survie multiple de l'ensemble des variables sur l'accès à un premier secteur immigrant après la première semaine . . . . .	80
Tableau XIV	Résultats des régressions de survie des effets univariés de l'accès à un premier secteur non-immigrant après la première semaine . . . . .	84

Tableau XV	Résultats de la régression de survie multiple des variables explicatives sur l'accès à un premier secteur non-immigrant après la première semaine .....	86
Tableau XVI	Résultats de la régression de survie multiple des variables explicatives nouvelles sur l'accès à un premier secteur non-immigrant après la première semaine .....	88
Tableau XVII	Résultats de la régression de survie multiple de l'ensemble des variables sur l'accès à un premier secteur non-immigrant après la première semaine .....	89

**Liste des figures**

Figure 1	Distribution des années de scolarité du responsable du ménage . .	38
Figure 2	Distribution de l'indice de statut socio-économique des secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal en 1986 . . . . .	44
Figure 3	Calcul de l'indice de concentration relative . . . . .	47
Figure 4	Distribution de l'indice de concentration relative pour les secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal . . . . .	49
Figure 5	Arborescence des transitions conditionnelles des types de secteurs . . . . .	54
Figure 6	Fonction de séjour de l'accès à un premier secteur immigrant après la première semaine d'arrivée . . . . .	59

**Remerciements**

J'aimerais d'abord remercier Jean Renaud pour avoir accepté de me diriger ainsi que pour ses commentaires.

Ronald Lebeau, pour ses commentaires, sa disponibilité et ses encouragements incessants.

Fernand, qui m'a encouragée, épaulée, supportée, endurée et démontré que la terre tournait toujours ...

Catherine Legault, Marianne Kempeneers et Chantal Denis pour leur motivation et encouragements.

Ma famille pour l'intérêt manifesté à ma rédaction.

Ainsi que tous les participants de l'enquête sans qui ce mémoire ne serait pas le même!

## **Introduction**

Le quartier est un milieu de contacts au niveau de la langue, de la culture, des solidarités, de l'entraide, etc. Le quartier n'est pas qu'affaire de délimitations géographiques, c'est un milieu de vie où les nouveaux arrivants découvrent leur nouvel environnement. Le processus de socialisation des immigrants, d'adaptation à leur nouvelle société, repose notamment sur le quartier de résidence avec la fréquentation des gens y habitant, des commerces ayant pignon sur rue, etc. C'est pourquoi l'établissement résidentiel mérite une attention particulière dans l'établissement global des nouveaux arrivants.

Comme nous le verrons, nombre d'études mettent en évidence l'apport des variables du statut socio-économique, du statut familial et des variables linguistiques comme critères de répartition spatiale des populations. Néanmoins, le processus d'établissement résidentiel n'est pas réductible, à notre avis, à ces seules variables. Ce faisant, on marginalise l'importance d'autres variables inhérentes au processus d'établissement, telles les variables environnementales et notamment le types de secteurs habités comme nous le verrons dans ce mémoire.

La décision d'aller habiter un logement à un endroit donné n'est nullement définitive puisque la majorité des gens connaissent plus d'un logement au cours de leur vie. Il est dès lors primordial d'étudier la problématique d'établissement résidentiel comme un processus dynamique, temporel. Se concentrer sur un seul logement occupé à un moment donné n'est nullement le reflet du processus d'établissement résidentiel mais rend plutôt compte de

l'habitation d'un logement à un point fixe, occupé à un moment donné. Dans notre cas, nous ne nous concentrons pas sur un logement donné, mais sur un événement d'intérêt. Comme une proportion importante de notre échantillon a connu l'accès à un secteur immigrant ou à un secteur non-immigrant à l'arrivée, on doit s'y arrêter et étudier pourquoi les ménages connaissent la transition à ce moment. Nous étudions également l'une ou l'autre des transitions au cours de la période d'observation (140 semaines). En considérant l'effet du temps pour ces derniers, nous serons à même de constater si des variables autres que celles qui sont traditionnellement proposées dans la littérature expliquent le processus d'établissement résidentiel.

Nous cherchons donc à connaître l'effet de prédicteurs sur l'accès à deux types de secteurs: un premier secteur immigrant et un premier secteur non-immigrant, secteurs où les ménages doivent payer pour se loger. Pour ce faire, nous étudions l'établissement résidentiel de ménages immigrants<sup>1</sup> durant leurs trois premières années de vie au Québec. Nous cherchons ainsi à mieux comprendre les mécanismes à l'oeuvre dans le processus d'établissement résidentiel.

Le premier chapitre est consacré à la problématique de l'établissement résidentiel. C'est aussi au sein de ce chapitre que nous mettons en relief la différence entre les études qui traitent des secteurs ethniques et la nôtre qui aborde la problématique de l'établissement résidentiel sous l'angle des secteurs immigrants et non-immigrants.

---

<sup>1</sup> L'enquête sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants. Plus de détails sont donnés au chapitre 2.

Le second chapitre présente les trois sources de données utilisées : l'enquête ÉNI, le recensement canadien de 1986 et une étude sur la distribution de la richesse et de la pauvreté à Montréal. La régression de survie ainsi que la régression logistique qui sont les principales méthodologies d'analyse sont présentées.

Enfin, le troisième chapitre présente les résultats obtenus suite à l'utilisation de ces méthodes d'analyse. On y verra si les «nouvelles» variables détiennent une part d'explication dans le processus d'établissement résidentiel ou si les variables traditionnellement considérées gardent le «monopole» au niveau de l'interprétation.



**Chapitre 1**  
**Recension des écrits**

Les immigrants arrivant au Québec, comme dans tout autre pays d'accueil, ont à faire face assez rapidement aux considérations pratiques de la vie. Ils doivent notamment se trouver un toit et pourront au fil du temps se familiariser avec leur nouvel environnement et interagir avec les gens qui les entourent. On comprendra ici que l'établissement résidentiel constitue bien plus que la simple occupation physique d'un lieu d'habitat. Il s'agit en fait d'un milieu de vie. Par conséquent, il est légitime de penser qu'au même titre que la population en général, le choix d'un lieu d'habitat par les immigrants ne se fait pas au hasard. Alors que certaines communautés immigrantes s'établissent au sein de frontières communes (Lavigne 1987), d'autres agissent différemment. La question qui se pose alors et qui est au centre de ce mémoire est la suivante : pourquoi certains immigrants optent-ils pour un quartier caractérisé par une concentration d'immigrants alors que d'autres s'établissent dans des secteurs où cette population est faiblement représentée?

Nous proposons donc au fil des lignes qui suivent de faire état des études pertinentes à notre objet de recherche. En mettant en lumière les processus liés à la concentration résidentielle, ces études permettent une compréhension meilleure de la problématique tout en aidant à positionner nos hypothèses.

## 1.1 L'École de Chicago et la théorie sur la ville

L'espace urbain est physiquement et socialement structuré, régi. Son élaboration et sa constitution ne relèvent nullement du hasard : l'espace urbain reflète l'organisation et les processus sociaux existant sur un territoire à une période donnée. Un coup d'oeil sur l'organisation des villes au fil des ans permet de voir leur mouvance, leur adaptation, leur changement.

L'intérêt pour la question urbaine est présent dès le début du siècle avec le courant idéologique de l'École de Chicago avec Park et Burgess en tête. Ils sont les fondateurs de ce qu'il convient d'appeler l'écologie humaine: «L'écologie humaine peut être définie comme l'étude des relations spatiales et temporelles des êtres humains en tant qu'affectées par des facteurs de sélection, de distribution et d'adaptation liés à l'environnement» (Graffmeyer, p146). C'est en soi l'étude de l'adaptation des humains à leur milieu. Bien que l'école de Chicago s'intéresse aux rapports des individus avec leur lieu d'habitat, son attention est davantage portée sur la communauté, sur les rapports y existant, sur l'organisation de la société. Elle s'intéresse davantage au fonctionnement de la société plutôt qu'au postulat réducteur voulant que «l'espace soit présenté comme principe explicatif et comme objet privilégié d'analyse» (Ibid. p34).

Les théories de l'École de Chicago prennent assise sur le climat social et économique prévalant à Chicago au début du siècle : hétérogénéité ethnique et sociale, base économique

industrielle-commerciale, propriétés privées, commerces, organisations économiques spécialisées et spatialement différenciées, un système de transport efficace et un noyau urbain central à forte valeur foncière (Quinn, 1940).

Selon l'École, la distribution des gens sur un territoire tient compte d'un processus écologique. La concentration, la centralisation, la ségrégation et l'invasion-succession en sont les concepts-clés. Sommairement, la concentration fait référence à l'augmentation de la densité de personnes dans un espace donné, la centralisation est une spécialisation fonctionnelle d'une ou d'activités qui retient les individus en son sein, la ségrégation fait référence à une homogénéité territoriale particulièrement différente des autres territoires, et l'invasion-succession est la prise d'un territoire (quartier) alors occupé par des personnes ou groupes par une nouvelle population (Castells, 1972). Le modèle de succession réfère ainsi au processus de changement de quartier qui apparaît lorsqu'un nouveau groupe entre dans une zone résidentielle et en déplace les habitants «originaux» (Massey, 1985). L'occupation du sol est aussi fonction de compétition et de lutte pour la formation de groupes plus ou moins homogènes. Ces groupes sont le résultats de processus écologiques, basés sur un principe de compétition et de processus culturels qui reposent sur une notion de consensus social (Guay, 1978). Les individus et les groupes ne sont pas les seuls à lutter pour l'espace urbain. Du point de vue de l'écologie urbaine, les institutions, magasins et manufactures compétitionnent entre eux pour une position spatiale et sociale.

Pour les premiers écologistes urbains, l'ethnicité avait une influence fondamentale sur le choix de résidence : on considérait «normal» les quartiers ethniques qui émergeaient lorsque les immigrants s'établissaient en un lieu commun. C'est en s'appuyant sur des raisons culturelles et économiques que la concentration de groupes au sein de quartiers était considérée comme allant de soi (Conzen, 1979).

Bien que l'ethnicité contribue à la compréhension de l'établissement résidentiel, elle n'explique pas à elle seule la répartition résidentielle. D'autres facteurs tels que les déterminants économiques, politiques et idéologiques doivent être considérés lorsqu'on étudie l'espace urbain (Castells, 1971).

## **1.2 La définition des groupes ethniques**

Au fil des lectures, nous avons remarqué que différents critères sont retenus pour définir les groupes ethniques. La coexistence de nombreuses définitions met en lumière le caractère imprécis et multiforme de ce concept. Composées de critères uniques ou multiples, une présentation de ces définitions s'impose pour comprendre la complexité du concept.

Darroch et Marston (1971) définissent les groupes ethniques par la langue maternelle et le lieu de naissance. Aguirre (1980) ajoute au lieu de naissance la descendance de la première génération. D'autres retiennent le lieu de naissance et l'origine ethnique pour définir l'appartenance ethnique des individus en justifiant ce double choix par le fait qu'il n'existe

que très peu de groupes dont l'identité ethnique corresponde au seul lieu de naissance (Veltman et al,1986; Veltman et Polèse, 1987; et Veltman et Leblanc, 1987).

Le lieu de naissance est retenu par Kantrowitz (1979), Prandy (1980) et Lieberman (1963) comme définition de l'ethnicité. Par la nature-même de l'immigration aux États-Unis du début du siècle, Lieberman définit les groupes ethniques comme étant des personnes nées en Europe et leurs descendants. Polèse et al (1978) utilisent aussi le lieu de naissance pour définir les immigrants puisque cela leur permet de distinguer l'origine des populations. Lorsqu'aucun renseignement n'est disponible sur le lieu de naissance, ils retiennent alors la langue maternelle et en dernier lieu, l'appartenance ethnique. Balakrishnan (1982) s'entend pour sa part à la définition de l'ethnicité utilisée dans les recensements canadiens de 1961 et 1971 et qui est définie comme étant le groupe ethnique ou culturel auquel le répondant ou son ancêtre (du côté masculin) appartient. Finalement, Bleda (1979), Blanc (1986) et Lavigne (1987) voient en la langue maternelle la meilleure façon de définir les groupes ethniques.

Nous avons vu qu'une définition claire des groupes ethniques n'existe pas et que les chercheurs ne s'entendent pas sur les critères à utiliser pour définir les groupes ethniques. On retrouve bien sûr des éléments communs entre les définitions mais aucun consensus n'émerge. C'est justement l'absence d'un consensus autour d'une définition ayant l'appui de la communauté scientifique qui rend possible la multiplicité des définitions. En regard

de ce manque d'uniformité face aux définitions des groupes ethniques, présentons et précisons les unités d'analyse retenues pour le présent mémoire.

Nous nous intéressons aux **secteurs immigrants** définis par le lieu de naissance. Nous aurions pu prendre la variable du lieu de naissance et parler, au même titre que certaines études, de secteurs ethniques. Cependant, nous ne prétendons pas étudier l'appartenance ethnique à partir du lieu de naissance. De plus, nous sommes davantage intéressés au processus d'établissement résidentiel des personnes nées à l'extérieur du Canada plutôt qu'au groupe ethnique auquel elles s'identifient et s'apparentent. Là où la concentration selon la notion de groupe ethnique pose problème dans une problématique d'établissement résidentiel, c'est lorsqu'on considère la part importante de subjectivité participant à la définition des groupes ethniques. À titre d'illustration, nous n'avons qu'à penser à un enfant né au Québec de parents italiens. N'étant pas Italien en regard du lieu de naissance, il peut néanmoins se définir comme tel et participera alors au calcul de l'indice à cet effet. La manifestation de son identification comme Italien et ce, malgré le fait qu'il soit né ici, qu'il connaisse la ville, les gens, la langue d'usage parlée, etc, fait en sorte qu'il se qualifie «d'ethnique», au même titre qu'un immigrant fraîchement arrivé. En fait, on peut avoir un réseau social composé de Québécois, ne plus parler sa langue maternelle et toujours se considérer comme «ethnique». On peut se qualifier d'ethnique parce que nos parents sont nés ailleurs, parce que les profondes racines culturelles ne sont pas québécoises. Néanmoins, cela ne correspond pas à la réalité. Le fait de traiter les secteurs de recensement sur la base du lieu de naissance plutôt que sur l'origine ethnique fait en sorte que seules les

personnes nées ailleurs qu'au Canada sont considérées et empêche le gonflement illusoire de la concentration résidentielle selon la subjectivité inhérente à la définition de l'ethnicité. L'ethnie nous semble plus difficilement mesurable et plus subjective que le fait d'être immigrant : «L'origine ethnique est d'abord une question de perception et d'auto-identification» (Veltman et al, 1987b).

Précisons aussi que le fait qu'un nouvel arrivant aille rejoindre des gens de la même origine que lui n'est pas l'objet de la présente étude. Qui plus est, même si c'est probablement lié à leur nombre moins important, il n'en demeure pas moins qu'on ne retrouve pas chez les nouveaux immigrants des quartiers qui leur sont propres comme ceux de la «vieille» immigration européenne (Italiens, Portugais, Grecs). On peut à tout le moins remarquer une tendance à habiter les mêmes secteurs chez certains groupes, alors que d'autres quartiers tels que Côte-des-Neiges enregistre une forte proportion de personnes d'origines diverses, sans majorité absolue (Blanc, 1986). L'objectif de l'étude est plutôt de savoir si le fait d'être né à l'extérieur du Canada est un facteur suffisant pour rejoindre un secteur où est enregistrée une concentration d'immigrants.

On se doute toutefois qu'une frontière étanche entre la définition de l'appartenance ethnique et du lieu de naissance n'existe pas, la première pouvant pour certaines cultures être définie à même le lieu de naissance (Anglais, Haïtien.) Il n'est dès lors pas exclu qu'en utilisant le lieu de naissance des immigrants on mesure un peu l'ethnicité, mais là n'est pas l'objectif.



Malgré une conceptualisation différente du «critère» ethnique dans la littérature, on peut penser que l'établissement au sein des secteurs immigrants suit un processus similaire à celui des secteurs ethniques. Secteur ethnique et secteur immigrant ne peuvent-ils pas l'un et l'autre être définis par la concentration de personnes «différentes», différentes par le lieu de naissance, l'origine ethnique ou encore par la langue maternelle? On mesure de part et d'autre des secteurs où la population «de souche» est plus ou moins présente, ou si on préfère, où la population «différente» est sur-représentée. C'est donc cette définition de la différence qui varie de notre étude aux autres, sauf pour celles définissant les groupes ethniques par le lieu de naissance. À cet égard, certains attributs propres aux secteurs ethniques ne peuvent être extrapolés aux secteurs immigrants. De fait, le critère ethnique peut avoir une importance différente que le critère immigrant dans le rassemblement d'individus. À titre d'exemple, le quartier à concentration immigrante ne peut être caractérisé, comme le quartier ethnique, par une communauté, par une vie économique associée à une ethnie, au partage d'une langue commune (magasins, journaux, etc).

Toute chose étant égale par ailleurs, l'importance du critère immigrant ou ethnique doit être relativisée dans une problématique d'établissement résidentiel. D'autres critères de regroupement s'appliquent à la problématique d'établissement résidentiel.

La recension des écrits est présentée en deux volets. D'abord, dans le but de clarifier les différences relatives aux secteurs ethniques et aux secteurs immigrants, la première partie traite des critères propres aux secteurs ethniques, critères qui ne peuvent être appliqués aux

secteurs immigrants. Nous y verrons donc ce qui distinguent les secteurs ethniques des secteurs immigrants. Nous présentons ensuite les facteurs influents de la spatialisation des immigrants afin d'avoir une vision complète du processus et pour connaître les mécanismes à l'oeuvre dans l'établissement résidentiel.

### 1.3 Facteurs propres aux secteurs ethniques

Comparativement aux secteurs immigrants qui sont composés de gens nés dans un autre pays que le Canada, les secteurs ethniques pour leur part sont caractérisés par des gens ayant une origine commune : ils partagent une même langue maternelle, une même culture. Ce partage d'une identité commune par la majorité des habitants est exclu de notre définition des secteurs immigrants puisque ces derniers peuvent être composés de gens provenant de multiples communautés.

Aussi, lorsque les quartiers ethniques atteignent une densité importante de gens d'un même groupe, les magasins ethniques ouvrent, les services spécialisés émergent, les églises s'établissent, les clubs sociaux s'organisent et la publication de journaux dans la langue du groupe émerge, donnant lieu à une enclave clairement identifiable d'institutions ethniques (Light, 1972,1984; Balakrishnan, 1976; Yancey et Ericksen, 1979; Bonacich et Modell, 1981; Lavigne 1987.). L'attrait des quartiers ethniques peut aussi être lié à la concentration des services spécialisés dirigés par des membres de la communauté. L'institutionnalisation du quartier ethnique permet d'augmenter son attrait auprès d'immigrants potentiels et encourage l'établissement en son sein. Contribuant à la solidarité ethnique (Yancey et al, 1976), tout comme à la participation dans la communauté, le quartier devient ainsi plus susceptible de retenir ses résidents. C'est entre autre par le quartier ethnique qu'une culture commune peut se maintenir. N'est-il donc pas surprenant de constater que les immigrants qui quitteront ultérieurement le quartier ethnique seront perçus par la communauté y résidant

non seulement comme étant des individus qui refoulent leur identité ethnique, mais aussi comme des individus qui seront ultimement assimilés au groupe majoritaire (Conzen, 1979; Massey, 1985). Le fait de vivre à l'extérieur du quartier de concentration, loin du renforcement quotidien de la culture exercée au sein des quartiers ethniques, et donc plus près de la culture dominante, risque d'amener l'assimilation à la société hôte (langue, valeurs, normes). Cette solidarité, ce partage d'une même culture, cette mini-patrie dans un nouveau pays, s'exprime davantage dans un quartier composé majoritairement de gens issus de la même origine.

De la même façon, le partage d'une langue commune peut affecter les modèles de résidence puisqu'il peut être souhaitable de vivre à proximité de ceux parlant la même langue pour faciliter la communication. Ensuite, la langue maternelle peut symboliser d'autres éléments d'un héritage commun et aussi renforcer les liens ethniques et le désir d'habiter près de gens qui sont semblables (Bleda, 1979). Un quartier immigrant formé de multiples communautés, donc de plusieurs langues maternelles, n'exercera pas la même force d'attraction, du moins au plan linguistique. Bien qu'il puisse être possible de côtoyer des gens de la même origine avec qui il sera possible d'échanger dans sa langue maternelle, la dynamique reste différente de celle d'un quartier ethnique où une ethnie domine et où tous s'apparentent culturellement.

#### 1.4 La ségrégation résidentielle

Historiquement, la concentration ethnique fut impossible en Amérique avant le 19<sup>ième</sup> siècle (Ward et Warner, 1968). C'est l'industrialisation qui a amené une spécialisation de l'espace urbain avec ses manufactures. Ce n'est ainsi que lorsque des changements dans l'emploi et dans les transports ont permis le développement de quartiers résidentiels que des quartiers ségrégués ont pu s'exprimer selon le lieu de naissance, la langue parlée ou l'origine ethnique (Ward et Warner, 1968; Conzen, 1979; Massey, 1985). C'est donc dire que la ségrégation d'une origine autre que celle de la population hôte résulte d'un processus plus global de changement social et de développement économique.

L'établissement de nouveaux arrivants dans les quartiers où habitent une faible proportion de gens de la société hôte est le résultat de zones de succession et de chaînes migratoires. Lorsqu'un nouveau groupe d'arrivants s'installe pour la première fois dans une ville et que ses membres entrent massivement dans un quartier et s'approprient un territoire déjà occupé, les habitants «initiaux» seront remplacés par les nouveaux arrivants (zone de succession). Si la migration continue par l'ajout de gens (chaîne migratoire), la succession déborde aux zones adjacentes et étend l'enclave. A travers le temps, ce processus de succession et de concentration donne lieu à une distribution résidentielle ségréguée sur la base de l'ethnicité (Massey, 1985). «Au fil du temps, la migration est canalisée dans des endroits spécifiques et augmente la concentration résidentielle ethnique» (Hechter, 1978).

Malgré une hétérogénéité des groupes immigrants, on pense généralement la ségrégation résidentielle en terme de regroupement basé sur des inégalités. Inégalités dans la mesure où certains groupes peuvent être confinés dans une zone de logement de pauvre qualité. Selon Lieberman (1963), ce sont les groupes de statut indésirable qui subiront la ségrégation. Massey (1985) renchérit en disant que la ségrégation involontaire d'un groupe est largement le résultat de discrimination envers ce dernier, forçant l'établissement de leur résidence dans une zone limitée. C'est le cas notamment de la ségrégation des Noirs aux États-Unis (Taeuber et Taeuber, 1965). À l'opposé, la ségrégation résidentielle peut parfois être volontairement désirée par le groupe concentré. Selon Lieberman (1963), la ségrégation volontaire s'établit si la proximité des gens d'un groupe facilite les conditions d'établissement dans un nouveau pays ou si les membres d'un groupe considèrent désirable cette proximité résidentielle.

Qu'elle soit contrainte ou «volontaire», la ségrégation résidentielle doit s'étudier en regard de la distance sociale (Prandy, 1980). Cette dernière est définie par la propension de différents groupes, qu'ils soient ethniques ou immigrants, à vivre proche ou éloigné des autres groupes. Les personnes vivant dans le même quartier sont socialement proches alors que celles vivant dans des quartiers différents sont distantes socialement les unes des autres. La distance sociale est davantage asymétrique et suggère que les différences dans la localisation résidentielle peuvent être expliquées par des facteurs sans lien direct aux facteurs ethniques. Des différences de statut socio-économique notamment, entrent en ligne de compte.

En terme «spatial», l'assimilation est le contraire de la ségrégation. Elle est encouragée par l'acculturation à la société hôte telle que l'acquisition graduelle du langage, des valeurs et des moeurs de la société hôte, ainsi que par la mobilité socio-économique. L'assimilation «permet» d'accéder à un nouveau milieu social, d'échanger avec ses membres. L'acquisition de la langue est sûrement un des facteurs les plus importants pour l'acculturation sinon l'échange verbal, l'échange culturel, est limité. Enfin, la dispersion hors du quartier est possible grâce à la mobilité socio-économique et l'acculturation. On a d'ailleurs constaté que les immigrant résidant hors de l'enclave ethnique sont plus à l'aise financièrement que ceux résidant à l'intérieur (Lavigne, 1989).

### **1.5 Facteurs encourageant la concentration au sein de frontières communes**

L'établissement résidentiel dans l'espace urbain ne se fait pas au hasard. Trois facteurs modélisent la répartition des gens dans la ville : le statut socio-économique, le statut familial et l'ethnicité, définie comme nous l'avons constaté par divers critères selon les études (pays de naissance, langue maternelle, appartenance à une origine ethnique, etc).

Les individus ayant des attributs communs au niveau du statut familial, social et ethnique rechercheront un quartier de résidence similaire (Berry et Kasarda, 1977). Castells (1971) a également observé que la distribution des lieux de résidence s'opérait, dans une société capitaliste, en fonction des revenus, du statut professionnel, du niveau d'instruction, de l'appartenance ethnique et du cycle de vie. «On parlera en conséquence d'une stratification

urbaine correspondant au système de stratification social, et dans les cas où la distance sociale a une expression spatiale forte, on parlera de ségrégation urbaine» (Castell: 1971; p218). Il donne l'exemple des États-Unis où la stratification spatiale repose sur 3 mécanismes: 1) tendance à former des grappes sociales, 2) les résidences sont distribuées spatialement selon le prestige social : préférence pour des voisins semblables (désirabilité sociale) et rejet de voisins différents (distance sociale) et 3) la distribution différente de revenu détermine l'accessibilité à l'espace résidentiel désiré.

Au niveau des caractéristiques économiques, Galant et Jacobsen (1978) tout comme Guest et Weed (1976) l'ont constaté auparavant, rapportent une forte corrélation négative entre le statut socio-économique et le degré de ségrégation: la plus grande part de variation de la ségrégation résidentielle peut être attribuée à une différence de statut social entre les groupes. Balikrishnan (1982) a aussi démontré que la ségrégation sur la base d'un critère d'ethnicité diminue à mesure que le statut socio-économique croît. En outre, la ségrégation des hispanophones face aux anglophones subit un déclin lorsque les premiers améliorent leur statut socio-économique (Massey 1979, Aguirre 1980, Massey et Mullan 1984, Massey et Bitterman, 1985).

Le statut social semble spécifier les modèles de ségrégation: les groupes ethnique sont plus ségrégués résidentiellement dans des zones de bas revenu et moins ségrégués dans les zones de haut revenu (Aguirre, 1980). Les conclusions de Prandy (1980) suggèrent que les statuts occupationnels et socio-économiques sont plus importants que l'origine ethnique comme



déterminants de la ségrégation résidentielle et donc, la répartition spatiale ne peut être attribuable qu'à l'origine ethnique. Cela reprend les conclusions de Park qui disait « change of occupation, personal success or failure -changes of economic and social status, in short-tend to be registered in changes of location» (Conzen, 1979).

N'étant pas restreint qu'à des facteurs ethniques ou économiques, l'établissement résidentiel est aussi influencé par les compétences linguistiques. Lieberman (1963) a observé aux États-Unis que l'ignorance de l'anglais par les nouveaux arrivants incitait à accéder à un quartier ethnique. Effectivement, les groupes très ségrégués affichaient des proportions de personnes connaissant l'anglais plus faibles que les groupes moins ségrégués. Des études ont aussi démontré une forte relation négative entre l'habileté à parler anglais et la ségrégation résidentielle ethnique (Golant et Jacobsen, 1978, Bleda 1979, Conzen 1989). Des corrélations suggèrent que la ségrégation face au groupe dominant tend à être plus grande dans les villes où une forte proportion de personnes garde sa langue maternelle qui est autre que l'anglais (Lieberman, 1970).

## 1.6 La situation québécoise

Peu d'études au Québec se sont intéressées à la relation des nouveaux arrivants et de l'espace urbain. Pourtant, la spécificité de l'espace résidentiel n'est pas un phénomène nouveau. En 1978, Polèse constate que le boulevard St-Laurent agit à titre de frontière linguistique pour délimiter l'est francophone et l'ouest anglophone. Les rues avoisinant le boulevard étaient jusqu'à récemment le corridor traditionnel d'insertion des immigrants alors qu'il n'exerce plus aujourd'hui cet attrait. Les immigrants qui demeurent près de la zone traditionnelle sont ceux qui y ont acquis une propriété, tels que les Portugais dans St-Louis et les Grecs dans le Mile-End (Blanc, 1986). Nouveaux immigrants, nouvelle problématique? Le visage de l'immigration a bien changé au Québec depuis les premières heures d'immigration, et il est particulièrement caractérisé par une diminution des Européens et une hausse de personnes en provenance des pays du Tiers Monde. Cette diversité des nouveaux arrivants s'observe également au niveau des comportements résidentiels où certains se fondent dans la masse québécoise alors que d'autres accèdent aux secteurs caractérisés par une concentration d'immigrants.

Les études québécoises qui s'intéressent à la distribution spatiale des populations reprennent les conclusions de Skevky et Bell (1955). Comme eux, les auteurs remarquent que la répartition spatiale, notamment dans la région métropolitaine de Montréal, repose sur 3 facteurs ; le statut familial, le statut socio-économique et le statut ethnique (Renaud et coll.: 1996; Mayer-Renaud et Renaud: 1989; Mayer-Renaud et coll: 1986; Guay:1978;

LeBourdais et Lefebvre:1987; Foggin et Polèse: 1976). Des écarts de revenu, de scolarité, les structures familiale et professionnelle ainsi que la taille de la famille engendrent également des variantes dans le comportement résidentiel (Veltman, 1986, 1987b, Langlois 1985). La dimension socio-économique s'exprime par la propension de ménages à se regrouper dans l'espace urbain selon leurs caractéristiques communes (Polèse, 1978). On remarque aussi que la dimension familiale oppose deux univers résidentiels, l'un composé de familles sans enfant et de petits ménages non-familiaux, et l'autre de familles avec enfants (LeBourdais et Lefebvre, 1987). Cela s'illustre de manière cartographique puisque les familles avec enfants sont plus présentes en banlieue alors que les ménages sans enfants et les petits ménages sont davantage représentés au centre-ville (Ibid). Aussi, le coût du logement, l'environnement physique, le nombre de pièces de la résidence et l'éloignement du marché du travail sont autant de facteurs influençant l'accès à un secteur ethnique (Veltman, 1987b). Montgomery (1991) observe pour sa part l'importance des variables de statut d'éducation et de la catégorie d'immigration dans l'accès aux quartiers anglophones. Concernant cette dernière, seule la catégorie d'immigration indépendante a un impact significatif sur l'accès à un quartier anglophone. De fait, nul résultat quant à la catégorie d'immigration famille face aux types de quartiers étudiés. Toutes ces variables participent à l'établissement résidentiel et font en sorte que certains groupes, ménages ou individus vont dans un quartier plutôt qu'un autre.

Les variables linguistiques prennent tout leur sens dans la problématique de l'établissement résidentiel au Québec alors qu'une minorité de francophones est noyée dans un continent

anglophone. Ainsi, les immigrants arrivant dans le région de Montréal doivent non seulement choisir d'habiter au sein d'un univers spatialement délimité, mais ils doivent aussi «choisir» entre deux univers linguistiques. À ce titre, c'est traditionnellement au sein du milieu anglophone que les immigrants se sont insérés. Les quartiers anglophones seraient davantage multi-ethniques et exerceraient une force d'attraction plus grande sur les groupes immigrants (Veltman, 1986; Polèse 1978).

Malgré l'attrait des secteurs anglophones, la répartition spatiale des populations à Montréal est fortement influencée par la proximité linguistique. Il y a les groupes proches des Francophones ou de la minorité anglophone. Les Français et les Belges s'apparentent à la majorité francophone alors que les personnes d'origine britannique, irlandaise et américaine s'apparentent à la minorité anglophone (Veltman, 1987a, 1987b). Ces groupes sont peu concentrés et s'intègrent bien à la société québécoise au point de vue résidentiel. Les «vieilles» ethnies que sont les Italiens, Portugais et Grecs n'ont plus les forts coefficients de ségrégation de jadis (du début du siècle) et se fondent dans l'espace.

Le contact préalable à l'immigration au français ou à l'anglais modéliserait les comportements résidentiels. Montgomery (1991) a observé que connaître et utiliser le français accroît les chances d'habiter à l'arrivée un quartier francophone et décroît les probabilités d'habiter un quartier anglophone ou hétérogène (sans majorité absolue). Veltman (1989) a également constaté que les groupes ayant connu le français ou l'anglais dans leur pays d'origine ont tendance à habiter un quartier montréalais où domine cette

langue. Il a aussi auparavant (1986) observé une différence dans le comportement résidentiel chez deux groupes asiatiques selon un contact préalable au français ou à l'anglais. Les Indochinois qui ont subi l'influence française se rapprochent des secteurs francophones alors que les Chinois ont tendance à être plus près des secteurs anglophones. De plus, les groupes immigrants ayant opéré un transfert linguistique au français ou à l'anglais comme langue d'usage font généralement preuve d'un comportement résidentiel différent de ceux ayant gardé leur langue maternelle (autre que le français ou l'anglais) (Veltman 1987b). La localisation résidentielle des immigrants n'est pas la résultante du seul critère ethnique. C'est aussi et peut-être davantage lié aux compétences linguistiques, à la structure familiale, etc.

La diversité du comportement résidentiel s'expliquerait par nombre de variables. Ainsi, une théorie générale du comportement résidentiel des groupes immigrants ne peut être imaginée puisque chaque groupe semble adopter un modèle qui lui est propre. «La propension à former des quartiers ethniques dépend donc, on le constate, d'un ensemble de variables dont le poids relatif varie beaucoup d'un groupe à l'autre (Veltman, p17)». Bien que le regroupement sur une base culturelle puisse être envisagé, il ne faut pas en faire une panacée universelle qui s'applique dans tous les cas. En effet, toutes les communautés ethniques ne sont pas concentrées à l'intérieur de frontières communes.

Nous avons pu mieux comprendre à l'aide des études précédentes le processus de la répartition des gens selon différents critères. Nous avons en outre constaté l'impact des

statuts socio-économique, familial et ethnique ainsi que des compétences linguistiques sur la spatialisation des nouveaux arrivants. Toutes les études consultées sauf celles du Québec concernent des pays unilingues. À ce titre, nous sommes confrontés au bilinguisme de la région métropolitaine de Montréal et à l'impact de celui-ci sur le choix du lieu de résidence. Choix qui risque d'être influencé non seulement selon les gens qui y habitent (Québécois de «souche» ou immigrants) et la langue parlée dans les secteurs, mais aussi selon le potentiel linguistique des ménages nouvellement arrivés. Ainsi, la connaissance du français et de l'anglais sont des variables importantes à considérer lors des analyses.

Nous nous distinguons des études pertinentes traitant de la spatialisation de l'espace urbain puisque nous considérons que des prédicteurs tels l'habitat au sein de secteurs donnés font partie d'une démarche dynamique d'établissement résidentiel.

Notre étude se distingue aussi des études recensées puisque qu'il nous semble déterminant d'étudier l'établissement résidentiel comme étant un processus dynamique avec des probabilités de changement dans le temps. L'établissement résidentiel des immigrants étudié de manière statique comme c'est le cas de la majorité des études, fige les nouveaux arrivants en un temps donné. Cela ne fait donc plus référence à un processus mais plutôt à un état statique, sans possibilité de changement, alors que la réalité est toute autre. Quel est le logement le plus significatif de tous ceux occupés? Lequel retenir? Le temps n'est pas immuable et sans effet. C'est pourquoi il est primordial de regarder, de suivre les changements, la mobilité résidentielle, pour pouvoir mieux comprendre toute cette

dynamique. À cet égard, seules Montgomery (1991) et McNicoll (1993) ont considéré la notion du temps dans leur étude. Nous visons donc à mieux comprendre la problématique de l'établissement résidentiel des ménages immigrants face à la propension à accéder à un premier secteur immigrant où le ménage paie pour se loger et à un premier secteur non-immigrant également payant au cours de leurs trois premières années d'établissement au Québec.

## **Chapitre 2**

### **Données, variables utilisées et méthodes d'analyse**



## 2.1 Les sources de données

Trois sources de données sont utilisées pour la présente étude. D'abord, l'enquête sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants (Enquête ÉNI). Ensuite, le recensement canadien de 1986 et enfin une étude sur la distribution de la richesse et de la pauvreté à Montréal en 1986<sup>2</sup>.

## 2.2 L'enquête ÉNI

Dans le but de mieux comprendre les divers aspects relatifs à l'établissement des immigrants lors de leur arrivée au Québec, cette étude longitudinale (de 1989 à 1993) a suivi une cohorte d'immigrants arrivés visa en mains au Québec entre juillet et novembre 1989<sup>3</sup>. Ils furent interviewés trois fois, à un an d'intervalle afin de dresser un portrait de leur établissement. Sous la direction de Jean Renaud, l'étude fut subventionnée par le Ministère des Communauté culturelles et de l'immigration ainsi que par l'Institut québécois de recherche sur la culture.

---

2

Micheline Mayer-Renaud, Jean Renaud et Monique Berthiaume. *La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec. Portrait de la région de Montréal*. Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, 1986.

<sup>3</sup> Pour plus de détails, voir Renaud, J., S. Desrosiers et A. Carpentier. *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*. Département de Sociologie, Université de Montréal et Institut québécois de recherche sur la culture. Mars 1993.

Pour constituer l'échantillon, un formulaire en cinq langues (français, anglais, espagnol, arabe et chinois) a été distribué aux immigrants par des agents d'immigration fédéraux (Dorval et Lacolle), et par des agents du Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration à Mirabel. Pour ceux n'ayant pas reçu le formulaire à leur arrivée au Québec, ou ceux arrivés au Canada par une autre province que le Québec, le formulaire était distribué par le service d'accueil du MCCI. Le consentement des immigrants à participer à l'enquête ÉNI était formulé en signant le formulaire et en fournissant les coordonnées québécoises nécessaires pour les rejoindre, la langue à utiliser pour les contacter ainsi que de l'information sur des tiers pouvant ultérieurement aider à les retracer. Au total, 1867 des 9645 adultes de 18 ans et plus arrivés au Canada visa en main entre juillet et novembre 1989 en destination du Québec ont accepté de participer à l'étude. 1000 d'entre eux ont pu être rejoints entre juin et octobre 1990 pour compléter le questionnaire lors d'entrevues face à face. Pour éviter tout biais redevable à la connaissance du français et de l'anglais, les entrevues ont été effectuées en 25 langues, soit la langue choisie par le répondant. Le français et l'anglais ont été les langues le plus souvent utilisées aux 3 entrevues, suivies de l'arabe, du vietnamien et du créole.

Les données datées à la semaine<sup>4</sup> permettent d'étudier l'établissement d'une façon dynamique. Il est ainsi possible de suivre les répondants et leur conjoint et/ou responsable

---

4

L'unité des semaines s'est avérée être la plus appropriée. Pour plus d'informations relatives à la datation des événements, voir Renaud, J. et A. Carpentier, *Datation des événements dans un questionnaire et gestion de la base de données*. Chantiers Sociologiques et Anthropologiques, Actes du 58e Congrès de l'ACSALF, sous la direction de André Turmel, Éditions du Méridien, pp231-259

du ménage<sup>5</sup> de façon hebdomadaire au niveau de l'emploi, des épisodes de non-emploi, des cours de formation et des logements. Les données datées, par les dates de début et de fin d'un événement, permettent de rendre compte de l'antériorité et de la postériorité d'un événement par rapport à un autre, et donc de ne pas expliquer le passé par le présent. En plus des données datées à la semaine, des variables mesurées à trois reprises, soit au cours des 3 entrevues, telles que la langue d'écoute de la télévision, les pratiques religieuses, etc, sont aussi présentes au sein du questionnaire. Enfin, des données statiques antérieures à la migration telles que la scolarité, l'emploi occupé avant d'immigrer au Québec, etc, complètent le tout.

### **2.2.1 Population à l'étude et unités d'analyse**

Il est légitime de penser que l'établissement résidentiel, ou plus particulièrement le fait d'aller habiter au sein d'un secteur donné, est le résultat d'un processus décisionnel qui repose sur l'ensemble des membres du ménage et non sur une seule personne. C'est un cheminement «de groupe» vers une décision où tous les membres du ménage sont mis à contribution.

Le choix des ménages comme unité d'analyse dans une problématique d'établissement résidentiel s'impose ensuite au plan technique. Afin de ne pas sur-estimer le choix de

---

<sup>5</sup> Responsable du ménage : personne qui a signé le bail ou à qui appartient le logement.

résidence d'un ménage comprenant quatre personnes interviewées au détriment de celui d'une seule personne, l'unité d'analyse retenue donne un poids égal à tous les ménages sans égard au nombre de personnes par ménage ayant participé à l'enquête. De cette façon, nous n'attribuons pas plus de poids au premier ménage qu'au second.

Parce qu'on conçoit aisément que l'établissement résidentiel au sein d'un secteur rend compte d'un cheminement de l'ensemble du ménage et que notre compréhension du phénomène à l'étude serait limitée si nous utilisions les individus comme unité d'analyse, on doit par conséquent étudier ce phénomène sous l'angle des ménages. C'est pourquoi nous conservons les 740 ménages de la première entrevue comme unité d'analyse. Des 740 ménages interviewés une première fois, 532 l'ont été de nouveau au cours de leur deuxième années d'établissement et 371 une troisième fois lors de leur troisième année d'établissement au Québec. Cette perte échantillonnale est le résultat de l'impossibilité de rejoindre de nouveau les ménages soit parce que les coordonnées dont disposaient les enquêteurs étaient fausses ou non-valides, soit parce que les ménages avaient déménagé hors de la province ou encore, parce qu'ils ne voulaient plus participer.

Comme tous les immigrants approchés pour l'étude n'ont pas tous accepté de participer, nous avons donc en conséquence des ménages où les membres adultes ont tous accepté de participer et d'autres où par exemple seule une personne adulte du ménage a collaboré. Néanmoins, la structure du questionnaire a rendu possible la compilation de données sur le conjoint et/ou sur le responsable du ménage. Pour tous les ménages composés de 2

personnes et plus, le questionnaire va chercher de l'information sur le responsable du ménage. Plus spécifiquement aux personnes mariées ou vivant en union de fait, la structure du questionnaire permet d'avoir de l'information sur les conjoints. L'avantage évident de la structure du questionnaire est que si seul un membre du ménage a participé à l'étude, il est néanmoins possible d'avoir de l'information liée au conjoint ou au responsable du ménage sur les emplois, les épisodes de non-emploi, les cours, etc.

Cette «double» information se révélera essentielle dans la présente étude puisque, comme nous le verrons pour les prédicteurs liés aux attributs personnels tels que la scolarité, nous devons retenir les caractéristiques du responsable du ménage. Pourquoi le responsable du ménage? Ce dernier est défini dans l'enquête ÉNI comme étant la personne qui est responsable du bail ou à qui appartient le logement. C'est donc la personne qui paie le loyer, ou si on préfère, celle que nous qualifierons de référent économique.

### **2.2.2 Formation des ménages et variables retenues**

Comme nos unités d'analyse sont les ménages, il est nécessaire d'utiliser des variables agrégées (regroupées) sur la base des ménages. Plusieurs variables sont présentes au sein du questionnaire de l'enquête ÉNI. Nous présentons donc les variables retenues en regard de la recension des écrits et de nos préoccupations.

Comme nous l'avons souligné dans la revue de littérature, la connaissance de la langue du pays hôte par les membres des groupes ethniques favoriserait l'établissement au sein de

secteurs non-ethniques. Pour tenter de voir si une telle influence est présente dans notre étude, nous devons avoir une variable permettant de caractériser les compétences linguistiques (français, anglais) des ménages d'ÉNI.

À cet effet, deux variables retiennent notre attention. D'abord la langue le plus souvent parlée à la maison<sup>6</sup> et ensuite, la connaissance du français et de l'anglais.<sup>7</sup> Le tableau I démontre que les ménages d'ÉNI utilisent à tous les temps et dans une plus grande proportion leur langue maternelle à la maison, suivi du français.

Tableau I. Distribution de la langue parlée le plus souvent à la maison

	Temps 1 %	Temps 2 %	Temps3 %
Français	19,1	20,2	17
Anglais	5,1	5,7	8,6
Langue maternelle (autre que Français et anglais)	58,6	60,6	62,1
Français et autre	8,2	8,0	6,7
Anglais et autre	1,7	0,6	1,1
Autre	7,4	4,9	4,5
	(N=740)	(N=526)	(N=359)

L'atout de cette variable est qu'elle rend compte de l'utilisation d'une langue dans le quotidien de l'univers domestique tout en représentant réellement le ménage puisque peu

<sup>6</sup> Q107 aux temps 1, 2 et 3 : Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

<sup>7</sup>

Q100a, q100c, q105a et q105c aux temps 1, 2 et 3 : Quelle connaissance avez-vous du français (comprendre et parler)? et Q102a q102c q106a et q106c aux temps 1, 2 et 3 : Quelle connaissance avez-vous de l'anglais (comprendre et parler)? Deux autres dimensions des compétences linguistiques, soit l'écriture et la lecture, sont aussi disponibles. Néanmoins, en regard de la littérature, il s'avère que ce sont davantage les dimensions de la compréhension et de la capacité de parler la langue d'usage de la société hôte qui sont déterminantes dans la mobilité résidentielle des nouveaux arrivants. C'est pourquoi ces deux dimensions sont retenues.

importe le nombre de membres du ménage participant à l'enquête, il est vraisemblable qu'elle représente une même situation pour l'ensemble du ménage. Néanmoins, un important biais est lié à cette variable. La langue le plus souvent parlée à la maison fait référence à la langue d'usage, mais ne constitue toutefois pas pour autant une mesure de connaissance d'une langue. Par exemple, un ménage peut utiliser sa langue maternelle à la maison tout en fonctionnant en français ou en anglais à l'extérieur de la sphère domestique. Utiliser le plus souvent la langue maternelle pour échanger à la maison n'exclut donc nullement la connaissance du français et/ou de l'anglais.

En tenant compte de cette limite, la langue le plus souvent parlée à la maison représente bien l'univers linguistique de la sphère domestique, mais omet un aspect important dans la problématique d'établissement résidentiel puisque la littérature tend à montrer que connaître la langue de la société hôte facilite l'accès à des secteurs «non-ethniques». La connaissance de la langue de la société hôte aiderait ainsi les nouveaux arrivants à se fondre dans la masse, à accéder à des secteurs où ils ne sont pas surreprésentés. C'est la connaissance de la langue d'usage de la société hôte qui amènerait une mobilité au plan résidentiel, et non la langue le plus souvent parlée à la maison. En se rappelant que c'est la langue maternelle autre que le français et l'anglais qui est le plus utilisée comme langue d'usage dans la sphère domestique, cela «cache» d'autant la connaissance du français et/ou de l'anglais par ces ménages. À cause de ses limites importantes, cette variable ne peut être retenue.

Nombreuses sont donc les études qui mettent en lumière l'importance de connaître la langue de la société hôte dans le processus d'établissement résidentiel. Par la force d'explication qu'elle possède et aussi parce qu'il est raisonnable de croire que les ménages immigrants bougeront selon la connaissance qu'ils ont du français et/ou de l'anglais, nous retenons la connaissance du français et de l'anglais du responsable du ménage comme critère linguistique. À défaut d'indicateur pour l'ensemble du ménage, nous nous rappellerons l'importance du responsable du ménage au plan décisionnel, économique, etc. C'est pourquoi les compétences linguistiques de cette personne sont retenues et constituent la meilleure variable disponible en raison de l'absence d'un prédicteur plus global du ménage. On pourra ainsi connaître l'impact de ces langues dans le processus d'établissement résidentiel : les ménages dont le responsable connaît le français et/ou l'anglais ont-ils plus de chances d'accéder à un secteur non-immigrant? Ceux dont le responsable ne connaît pas le français ou l'anglais ont-ils des probabilités plus élevées d'accéder à un secteur immigrant? Précisons qu'il n'y a pas d'indicateur de connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée au Québec des ménages. Les variables disponibles sont celles obtenues lors des 3 entrevues. Cela fait en sorte que nous pourrions connaître l'impact des prédicteurs linguistiques qu'à la suite de la première entrevue, mais sans savoir le rôle joué par les compétences linguistiques lors de l'arrivée des ménages au Québec.

Le tableau II permet d'observer que les responsables des ménages connaissent majoritairement très bien ou bien le français, tout comme l'anglais.



Tableau II. Distribution de la connaissance du français et de l'anglais du responsable du ménage lors de chaque entrevue.

	Français			Anglais		
	Temps 1	Temps 2	Temps 3	Temps 1	Temps 2	Temps 3
Très bien	49,4	51,1	46,2	32,9	33,4	33,9
Bien	18,9	23,2	26,5	28,2	31,0	29,1
Un peu	23,0	20,2	21,4	25,9	23,8	25,1
Pas du tout	8,6	5,4	5,9	12,0	11,8	11,9
N=	718	499	355	717	500	354

D'intéressants résultats s'observent lorsqu'on associe la variable de la connaissance du français et de l'anglais à celle de la langue le plus souvent parlée à la maison (tableau non présenté). Effectivement, même si 59% des ménages disent utiliser le plus souvent leur langue maternelle qui est autre que le français et l'anglais à la maison lors de la première entrevue, les responsables du ménages de 57% d'entre eux disent avoir une connaissance de niveau très bien et bien de l'anglais, et 60% pour le français. Cela démontre bien qu'évoluer dans sa langue maternelle à la maison n'exclut nullement la connaissance de l'anglais et/ou du français, et justifie davantage l'importance des variables de connaissance du français et de l'anglais. Des proportions similaires lors des deuxième et troisième entrevues s'observent : 67,7% disent connaître le français lors de la seconde entrevue, 68% lors de la troisième alors que la connaissance de l'anglais obtient une distribution semblable avec 60% pour les deuxième et troisième entrevue.

La littérature a aussi permis de voir l'apport appréciable du statut socio-économique et du cycle familial (statut familial) dans la répartition spatiale des gens dans les villes. Le statut socio-économique est généralement construit à l'aide des variables de revenu et de scolarité. Dans l'enquête ÉNI, nous avons des informations sur le revenu du répondant et sur le responsable du ménage et/ou du conjoint, mais nulle information sur le revenu du ménage, sauf au temps 3. Nous retenons alors le revenu d'emploi du responsable du ménage (tableau 3). Ce n'est certes pas le revenu du ménage mais on doit se rappeler que le plus souvent c'est le responsable du ménage qui se trouve un emploi en premier et assure, momentanément du moins, la survie économique du ménage.

Tableau III. Revenu hebdomadaire du responsable du ménage.

	Revenu moyen	Mode	Médiane	N
Semaine 4	\$437,00	\$200,00	\$329,00	198
Semaine 26	\$417,00	\$200,00	\$320,00	343
Semaine 52	\$464,00	\$400,00	\$380,00	296
Semaine 78	\$487,00	\$400,00**	\$400,00	273
Semaine 104	\$521,00	\$400,00	\$400,00	209
Semaine 130	\$526,00	\$500,00	\$420,00	187

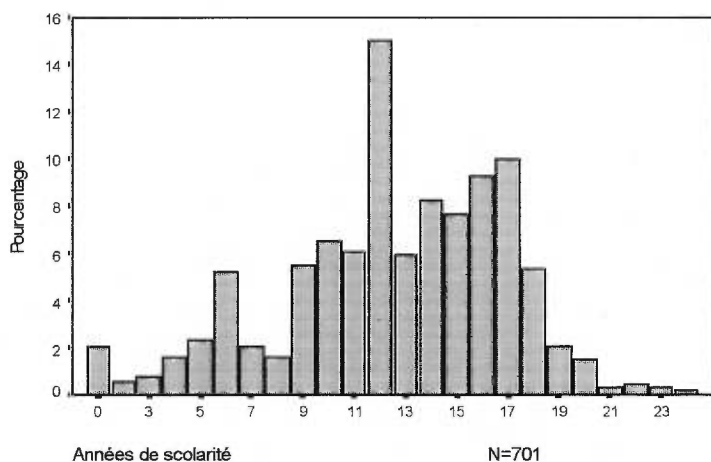
\*\* modes multiples

Afin d'assurer une «présence» de la dimension sociale inhérente au statut socio-économique, nous avons également retenu la scolarité du responsable du ménage<sup>8</sup>. La figure 1 démontre

<sup>8</sup> Q69, temps 1 : Quel est le niveau de scolarité le plus élevé atteint par le responsable du ménage?

qu'une proportion appréciable des responsables des ménages est scolarisée puisque 20% d'entre eux ont plus de 16 ans d'étude, soit l'équivalent universitaire. Néanmoins, 34% ont moins d'onze années de scolarisation.

Figure 1. Distribution des années de scolarité du responsable du ménage



La catégorie d'immigration<sup>9</sup> est une variable statique, établie avant l'arrivée au Québec et qui ne peut changer. La littérature tente de démontrer l'existence d'un lien entre la catégorie d'immigration et le type de secteur habité. Notamment Montgomery (1991) qui a observé que les immigrants de la catégorie indépendant ont plus de chances d'aller dans les secteurs

<sup>9</sup> Renseignement obtenu à l'aide du visa d'immigration.

Selon *Le cadre administratif et les aspects légaux et réglementaires de l'immigration au Québec*, MCCI, les immigrants sont admis sous 3 catégories : indépendant, famille et réfugié. Les immigrants de type indépendant sont évalués en fonction de 8 critères : l'instruction, la préparation professionnelle spécifique, l'adaptabilité, la demande dans l'emploi, l'expérience professionnelle, l'âge, la connaissance du français et de l'anglais et la présence de parents ou d'amis au Québec. Les candidats se voient attribués des points d'appréciation pour chacun de ces critères. Ceux de type famille sont ceux qui ont un lien de parenté avec un citoyen canadien ou un résident permanent qui habite le Québec. Enfin, les réfugiés sont les personnes définies selon la Convention de Genève comme étant des personnes en situation de détresse telle qu'elles méritent une considération humanitaire.

anglophones. Nous pourrions nous aussi constater si cette variable contribue à créer une différenciation dans le comportement résidentiel des ménages pour l'accès à un premier secteur immigrant et à un premier secteur non-immigrant. La distribution des ménages se fait comme suit: 67,3% d'entre eux sont de catégorie d'immigration indépendant, 20,2% de type famille et 12,5 % réfugié.

Le cycle familial<sup>10</sup>, ou si on préfère le statut familial, est aussi retenu comme variable. Nous croyons que c'est un attribut potentiellement influent sur la répartition des gens dans la ville, tout comme la recension des écrits semble l'établir. Les familles avec enfant(s) ne semblent pas rechercher les mêmes quartiers que les couples sans enfant parce qu'il vivent une réalité différente, elles semblent rechercher un environnement physique où vivent d'autres familles. On remarque à l'aide du tableau V que les familles élargies<sup>11</sup> avec enfants constituent le type de ménages le plus fréquent pour toutes les entrevues.

---

<sup>10</sup> Pour les temps 1, 2 et 3, nous avons créer une variable permettant de savoir quel est le type de ménage: seul, couple, famille avec enfant, famille élargie sans enfant, famille élargie avec enfant, et les autre ménages. Pour ce faire, nous avons traité la variable q10a des 3 temps. Spécifions que la catégorie famille fait référence à la famille nucléaire, soit l'un ou les deux parents avec enfant(s).

<sup>11</sup> La famille élargie inclut la famille nucléaire à laquelle se joint un ou d'autres membres de la famille : grand-parent, oncle, nièce, etc.

Tableau IV. Répartition du type de ménage aux 3 entrevues

	Temps 1	Temps 2	Temps 3
	%	%	%
Seul	3,4	7,5	5,6
Couple	4,7	5,9	9,4
Famille avec enfant(s)	16,7	23,2	28,6
Famille élargie sans enfant	16,1	9,2	7,7
Famille élargie avec enfant(s)	39,9	44,8	45,4
Autre (non-familial)	19,2	9,4	3,2
N=	707	491	339

Il faut savoir que les membres d'un ménage n'ont pas nécessairement immigré au Québec au même moment. Puisque par définition tous les répondants de l'enquête ÉNI sont des immigrants, nous voulons connaître la nationalité du conjoint du répondant pour les ménages mariés. Il peut effectivement être déterminant d'être lié à une personne de citoyenneté canadienne puisque cela implique une connaissance du Québec. Dix-sept pourcent des répondants qui sont mariés le sont avec un conjoint de citoyenneté canadienne, soit près d'une personne sur 5. Cela représente une proportion importante et signifie donc qu'une partie non-négligeable des nouveaux arrivants viennent rejoindre une personne déjà établie au Québec, et s'insère par le fait même dans le processus résidentiel de cette dernière.

Avant d'introduire les variables liées au logement, il est de mise de faire une brève présentation quantitative liée au nombre de logements occupés par les ménages durant les 3 années d'observation. 515 ménages ont un second logement et 214 un troisième. Des 515 qui ont un deuxième logement, l'accès se fait en moyenne à la 28<sup>ième</sup> semaine

d'établissement, soit vers le 6-7ième mois. Ils habitent ce logement en moyenne 60 semaines. Quant à ceux ayant un troisième logement, ils y accèdent en moyenne à la 70ième semaine et y restent 46 semaines. Pour les 54 ménages ayant un 4ième logement, l'accès moyen se fait à la 94ième semaine. Enfin, seuls 6 ménages ont un cinquième logement au cours de l'observation et un seul accède à un sixième.

La dynamique des propriétaires et des locataires<sup>12</sup> au niveau de la mobilité géographique risque d'être différente. On peut concevoir que la mobilité est plus restreinte chez les propriétaires que chez les locataires puisque ces derniers peuvent déménager dans un autre quartier au terme de leur location. Étant une variable liée au logement, il va s'en dire que les ménages ne sont ni l'un, ni l'autre à leur arrivée, mais c'est un statut qu'ils acquerront par contre dès leur premier logement, c'est-à-dire dès leur premier jour. Pour leur premier logement, locataires et logés gratuitement sont nez-à-nez avec respectivement 48,1% et 45,1%, alors que le statut «gratuit» diminue de façon considérable au fil des logements (Tableau V).

---

<sup>12</sup> Question 2 posée pour tous les logements : Êtiez (êtes)-vous propriétaire, locataire de ce logement ou logé gratuitement?

Tableau V. Statut de propriété des ménages d'ÉNI pour tous les logements

	logement 1 (%)	logement 2 (%)	logement 3 (%)	logement 4 (%)	logement 5 (%)	logement 6 (%)
Propriétaire	6,8	7,4	8,4	6,8	33,3	
Locataire	48,1	86,0	89,3	88,1	66,7	100
Gratuit	45,0	6,6	2,3	5,1		
N	734	515	214	59	6	1

On observe à l'aide du tableau V que pour tous les épisodes de logements considérés, les ménages propriétaires sont minoritaires. Le statut de logé gratuit mérite qu'on s'y arrête un moment. Lorsque les ménages sont logés gratuitement (cela s'observe surtout pour le premier logement), ce statut n'est pas considéré comme variable d'établissement pour le logement payant subséquent dans les analyses du chapitre 3. Toutefois, les autres variables rattachées au secteur sont considérées, comme par exemple la perception du voisinage (variable présentée ci-dessous) puisque le fait d'être logé gratuitement n'inhibe nullement l'effet d'habiter dans un secteur donné: on apprend à le connaître, à y vivre, à l'apprécier ou non selon ses caractéristiques, et peut être à rechercher ultérieurement le même type de secteur.

Enfin, la dernière variable retenue est reliée au voisinage. Le voisinage est quelque chose de visible, d'observable, mais aussi lié aux perceptions. On peut donc choisir un lieu d'habitat en tenant compte des gens y habitant: ceux avec qui on veut vivre et ceux avec qui on ne veut pas vivre. Dans le questionnaire d'ÉNI, une question porte sur la présence dans

le quartier de commerçants ayant la même origine que le répondant<sup>13</sup>. En choisissant un quartier où des commerçants de la même origine habitent, cela peut implicitement signifier un voisinage désirable et recherché. Nous pourrions à l'aide de cette variable voir si l'absence de commerçants de la même origine dans le quartier est un incitatif à emménager dans un secteur immigrant. Entre 31,3% et 33,2% des ménages remarquent la présence de commerçants de la même origine dans les secteurs habités lors des 3 entrevues.

### **2.3 L'indice de défavorisation socio-économique des secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal en 1986**

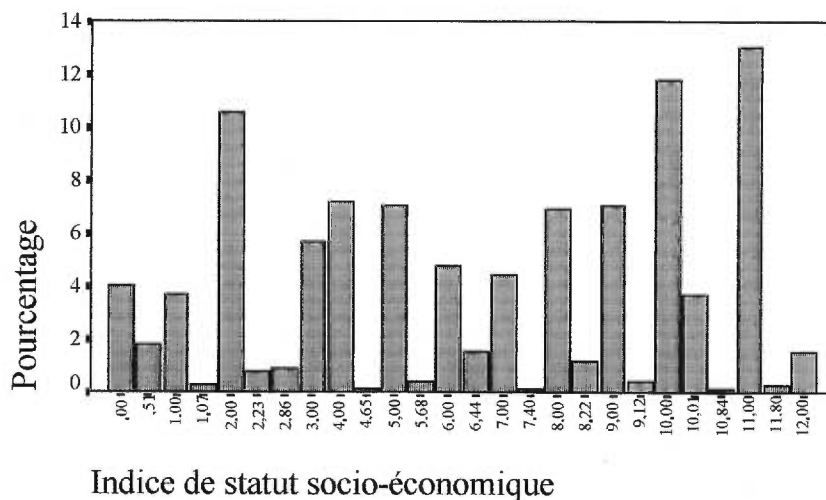
À l'aide des données du recensement canadien de 1986, Mayer et Renaud (1986) ont calculé un indice de défavorisation socio-économique des secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal. Les variables du revenu familial et de la scolarité ont été retenues pour créer cet indice. Ces variables permettent de refléter les dimensions financière et sociale de la pauvreté et de la richesse. L'indice prend une valeur allant de 0 à 12, où 0 correspond à une défavorisation nulle et 12 à une défavorisation extrême (Figure 2).

---

<sup>13</sup> Q97, aux temps 1, 2 et 3 : Dans votre quartier, y a-t-il des commerçants ayant le même pays d'origine que vous?



Figure 2. Distribution de l'indice de statut socio-économique des secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal, 1986.



La moyenne de l'indice du statut socio-économique du secteur de recensement du premier logement **occupé** par les ménages d'ÉNI est de 5,4, de 5,7 pour le deuxième et 5,9 pour le troisième alors que l'indice de statut socio-économique moyen de la région métropolitaine de Montréal est de 6,42. Les ménages d'ÉNI habitent donc des secteurs de recensement affichant des indices de statut socio-économique moyens inférieurs à la région montréalaise, ce qui contribue à amoindrir ou du moins relativiser le mythe selon lequel les immigrants seraient confinés dans des secteurs défavorisés.

## 2.4 Recensement canadien de 1986

La troisième source de données utilisée est le recensement canadien de 1986, et plus particulièrement les variables de la langue d'usage du secteur de recensement et le statut; immigrant/non-immigrant.

Comme nous nous intéressons à l'établissement résidentiel entre autre selon des caractéristiques linguistiques, il nous apparaît pertinent d'observer si le fait d'évoluer dans un univers linguistique donné a une influence sur l'accès ultérieur à un premier secteur non-immigrant et à un premier secteur immigrant. Pour ce faire, la variable de la langue le plus souvent parlée à la maison est retenue. Elle n'est pas une mesure des compétences linguistiques des recensés, mais représente plutôt l'environnement linguistique domestique dans lequel les résidents évoluent. C'est une variable métrique indiquant les proportions de ménages dans le secteur de recensement utilisant le français, l'anglais, une langue maternelle autre que le français et l'anglais et enfin, plusieurs langues à la maison.

On ne peut parler de dominance linguistique absolue des secteurs, sauf par exemple dans les cas où 90% des ménages disent parler français, ce qui représente seulement 4% des secteurs de recensement. Mais, comment parler de dominance dans le cas d'un secteur de recensement ayant une proportion de 50% de ménages disant parler le français, 40% l'anglais, et 10% une langue maternelle autre que le français et l'anglais? C'est pourquoi

les proportions de ménages parlant français, anglais, et une langue autre que le français et l'anglais sont retenues.

Tableau VI. Langue d'usage des secteurs de recensement habités par les ménages d'ÉNI.

	Logement 1	Logement 2	Logement 3	Logement 4
Français	53 %	55 %	57 %	58 %
Anglais	24 %	21 %	19 %	19 %
Non-officiel	14 %	15 %	14 %	13 %
Multiple	9 %	9 %	10 %	10 %

On observe à l'aide du tableau VI qu'en moyenne, le premier secteur habité par les ménages d'ÉNI est composé de 53% de ménages disant parler le français à la maison, 23% l'anglais, 14% une langue non-officielle au Québec et enfin 9% plusieurs langues. Pour tous les logements, ce sont des secteurs où le français, et l'anglais dans une moindre mesure, sont majoritairement représentés, même si les proportions de ménages utilisant une langue non-officielle sont loin d'être négligeables.

#### 2.4.1 Les variables dépendantes

L'objectif de notre étude est de connaître les facteurs incitant les ménages à l'étude à aller dans un premier secteur immigrant et dans un premier secteur non-immigrant. Pour ce faire, nous devons choisir une méthodologie pour la construction des variables dépendantes qui permet une mesure des secteurs selon la proportion d'immigrants (personnes nées dans un

pays autre que le Canada) et de personnes nées au Canada. Nous retenons l'indice de concentration relative (Figure 3 ), dérivé du coefficient de ségrégation, qui renseigne sur l'importance qu'occupent les immigrants dans un secteur de recensement par rapport à leur poids dans la région (Veltman et Leblanc, 1987b). L'indice de concentration est calculé à partir du recensement de 1986 puisque les ménages d'ÉNI sont arrivés au Québec en 1989 et qu'ils font partie intégrante du recensement de 1991 et, le cas échéant, des recensements ultérieurs.

Figure 3. Calcul de l'indice de concentration relative.

$$\text{Indice} = \frac{E_{ij}/E_i}{P_j/P}$$

où  $E_{ij}$  = nombre d'immigrants dans le secteur de recensement "j"  
 $E_i$  = nombre d'immigrants dans la région métropolitaine de Montréal;  
 $P_j$  = population totale du secteur "j"  
 $P$  = population totale de la région métropolitaine de Montréal

Le numérateur ( $E_{ij}/E_i$ ) est le rapport du nombre d'immigrants dans un secteur de recensement sur le nombre d'immigrants dans la région métropolitaine montréalaise. On obtient ainsi la proportion de tous les immigrants de la région métropolitaine montréalaise (RMM) présente au sein d'un secteur de recensement. Le dénominateur traite pour sa part de la population totale. Il rend compte du poids du secteur dans la RMM. C'est finalement

le rapport du numérateur (immigrants) sur le dénominateur (population totale) qui donne le poids de la concentration immigrante au sein des secteurs de recensement.

Une attention particulière doit être portée à cet indice. Bien qu'étant une mesure de concentration relative selon le statut (immigrant/non-immigrant), elle n'est pas hermétiquement protégée de l'effet d'autres facteurs pouvant participer à la concentration résidentielle. En bref, cela veut donc dire que les regroupements ne se manifestent pas que sur la base d'une caractéristique commune (né hors du Canada), mais possiblement **aussi** selon le statut socio-économique, la langue, etc. Les coefficients n'en demeurent pas moins valides parce qu'ils mesurent bien la répartition spatiale, mais la mesure faite est une mesure brute (Renaud et al, 1996)<sup>14</sup>. Nous devons être conscients de cette limite lors de l'interprétation des analyses subséquentes.

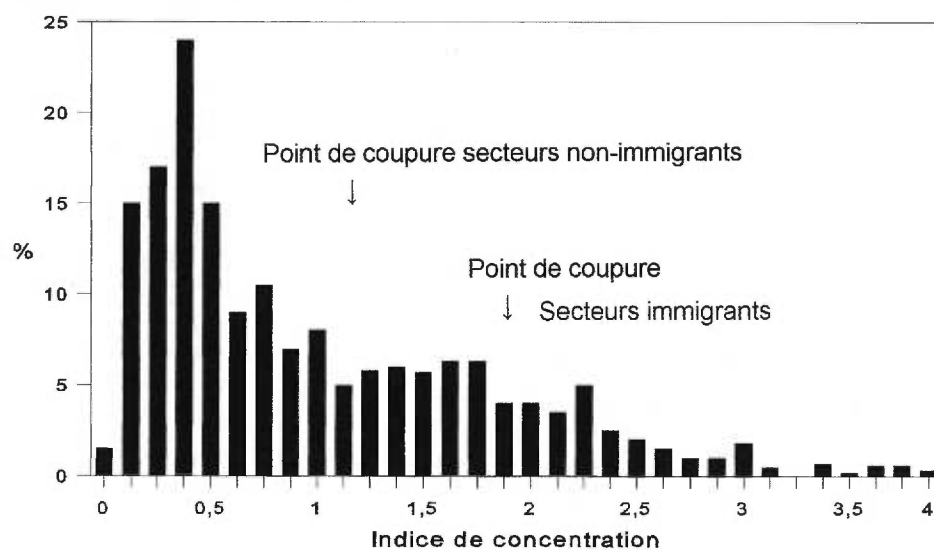
La figure 4 illustre la distribution de l'indice de concentration relative pour les secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal. Mentionnons que seule cette région du Québec est retenue compte tenu du fait que la très grande majorité des immigrants y habite. Théoriquement, un secteur de recensement ayant un indice de 1 indique que la proportion d'immigrants n'est pas plus importante dans ce secteur que dans l'ensemble de la région alors que la valeur 2 signifie que les immigrants sont deux fois plus présents dans ce secteur qu'ils ne le sont dans la région. À cet égard, le secteur contient plus que sa part

---

<sup>14</sup> Renaud, Jean., Alain Carpentier et Ronald Lebeau. *La répartition résidentielle des groupes ethnoculturels dans la région de Montréal en 1991*. 1997.

d'immigrants et il enregistre une surreprésentation. On remarque aussi qu'il y a rupture dans la distribution à la valeur 2 de l'indice. Cette rupture représente le point de coupure où une double concentration d'immigrants est enregistrée au sein du secteur. C'est le critère que nous retenons pour qualifier les secteurs de «secteurs d'immigrants». On considère avoir affaire à un secteur clairement non-immigrant pour les secteurs affichant des indices moindres ou égaux à 1,3. Pour leur part, les secteurs ayant des indices situés entre 1,4 et 1,9 sont décrits comme étant des secteurs intermédiaires ou peu concentrés en population immigrante.

Figure 4. Distribution de l'indice de concentration relative pour les secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal



L'indice moyen de concentration est de 1,02 pour la région métropolitaine, avec 70,3% des secteurs qui sont non-immigrants, 14,6% intermédiaires et 15,1% immigrants.

Les variables dépendantes du premier logement dans un secteur immigrant et du premier logement dans un secteur non-immigrant sont intimement liées au statut de propriété puisque seuls les logements **payants** sont retenus, c'est-à-dire les logements où les ménages d'ÉNI déboursent un montant pour se loger. L'exclusion du statut «gratuit» s'explique par le manque de pouvoir décisionnel des ménages sur l'accès à un type de secteur puisqu'ils iront là où ils seront logés.

## 2.5 Les tables à sorties multiples enchaînées (Lifehist)

Nous pourrions à l'aide de cette méthode d'analyse décrire les séquences entre tous les types de logements (immigrants, non-immigrants, et intermédiaires). Le logement où habite un ménage à un moment donné n'est pas chose établie à tout jamais. Il ne demeurera pas nécessairement au même endroit à partir du moment où il y a accédé : le ménage peut quitter un logement, accéder à un ensuite à un logement au sein d'un secteur immigrant, etc. Les tables à sorties multiples enchaînées «servent à calculer la probabilité qu'a un individu de connaître un événement ou une chaîne d'événements en particulier pendant une période de temps donnée» (Lebeau, p36).

L'établissement des séquences des types de secteurs habités se fait aisément. On peut facilement connaître les ménages qui n'ont connu qu'un seul logement au sein d'un type de secteurs donné, ceux ayant connu la transition entre un premier logement au sein d'un secteur immigrant et un deuxième logement dans ce même type de secteurs, ceux qui quittent un deuxième logement dans un secteur non-immigrant pour accéder à un secteur immigrant pour le troisième, etc. Il est possible de reconstruire les séquences de logements pour les ménages à l'aide des dates de début et de fin rattachées à chaque logement qui sont compilées dans le questionnaire de l'enquête ÉNI.



Comme une transition peut s'effectuer en tout temps durant la période d'observation, la solution consiste à utiliser une technique d'estimation qui découle des tables de survie<sup>15</sup>, où les cas (ménages) participent aux calculs tant et aussi longtemps qu'ils sont observables. Un ménage **présent** jusqu'à la 45<sup>ième</sup> semaine d'observation participera aux estimés des 45<sup>ième</sup> premières semaines. On aura recours à un algorithme<sup>16</sup> pour s'assurer que les probabilités des multiples transitions à partir d'un état donné somment bien à l'unité. Les probabilités de transition utilisées sont asymptotiques, c'est-à-dire qu'elles sont estimées après une longue période dans un état donné. La probabilité d'accéder à un deuxième logement sera différente si elle est calculée à la semaine de l'arrivée, après 1 an, 2 ans, etc.

Tous les ménages sont considérés, autant ceux déboursant un montant pour se loger que ceux logés gratuitement pour leur premier logement (50%). On explique l'inclusion de ces derniers dans l'analyse parce qu'on ne peut nier l'importance d'habiter un secteur sur l'accès ultérieur des ménages dans un quartier d'habitat, même s'ils sont logés gratuitement : qu'ils paient ou non, il n'en demeure pas moins que cet univers est celui dans lequel ils évoluent

---

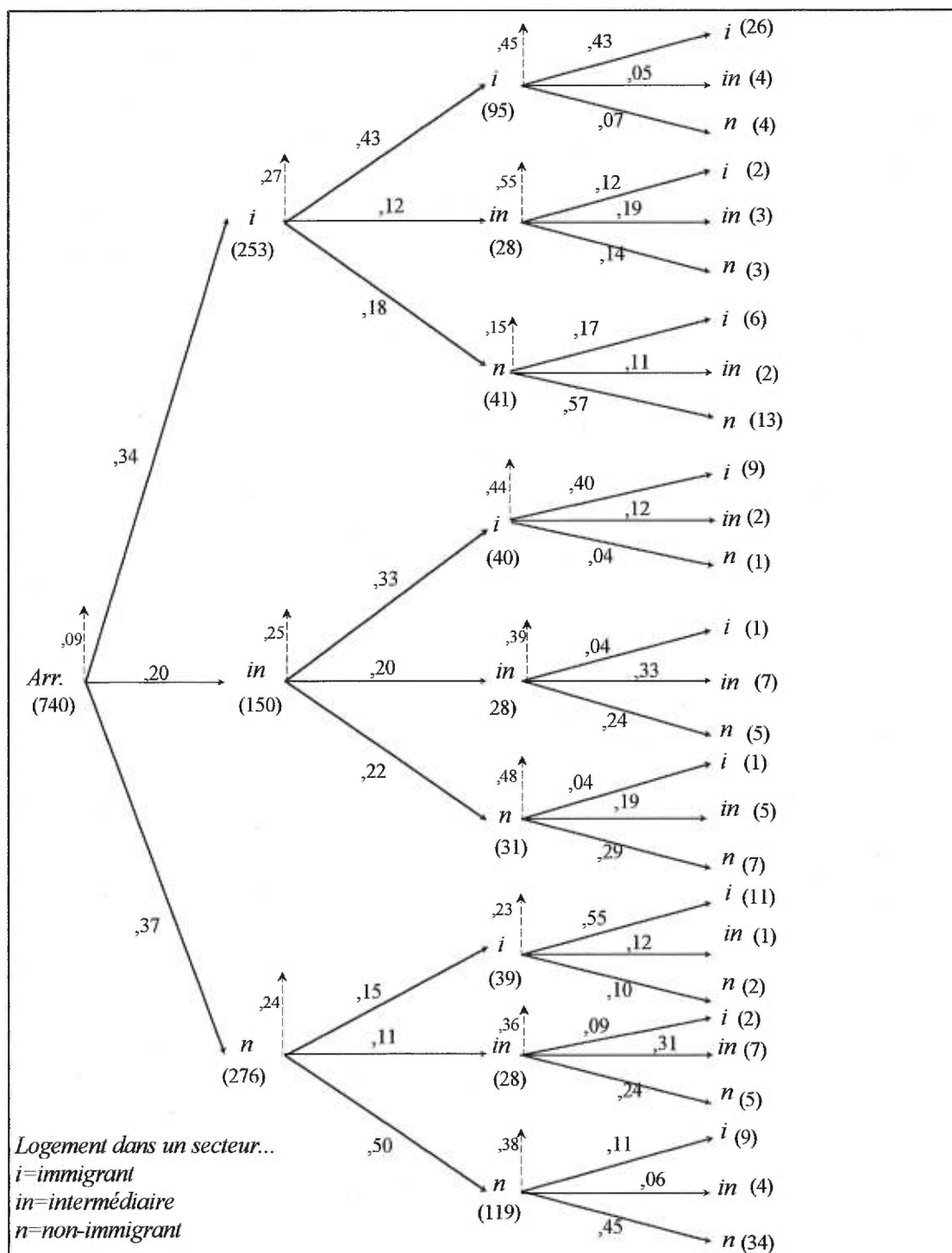
<sup>15</sup> La table de survie permet de connaître les probabilités qu'un événement se produise dans un intervalle donné. Ici, entre l'arrivée et l'accès à un premier secteur immigrant d'une part, et entre l'arrivée et l'accès à un premier secteur non-immigrant, d'autre part. Les tables de survie apportent une solution au fait que l'événement d'intérêt puisse ne pas se produire pour tous les ménages durant la période d'observation. L'idée de la table de survie est de subdiviser la période d'observation après le départ, soit l'arrivée dans la présente étude, dans des intervalles donnés, ici des semaines. Pour chaque intervalle, les personnes observées jusqu'alors participent au calcul des probabilités que l'événement se produise dans cet intervalle, tel qu'accéder à un premier logement dans un secteur immigrant. Les probabilités estimées pour chaque intervalle sont alors utilisées pour estimer la probabilité cumulée que l'événement se produise à divers intervalles.

<sup>16</sup> Rajulton Fernando. *Life History Analysis : Guideline for Using the Program LIFEHIST (PC Version)*, Population Studies Centre, University of Western Ontario, Discussion paper no 92-5, 27 pages, 1992. Voir aussi, Rajulton F., T.R. Balakrishnan et J. Chen. "Changes in the timing of fertility - A canadian experience", *Journal of Biosocial Science*, 22, pp33-42.

et qu'ils apprennent à connaître. On peut par exemple imaginer qu'un ménage logé gratuitement lors du premier logement dans un secteur immigrant apprécie son environnement et recherchera le même type de secteur pour éventuellement s'établir. On modélise ainsi le cheminement en logement de tous les ménages. Toutefois, les ménages logés gratuitement lors de leur deuxième et/ou troisième logement(s) ne sont pas inclus dans l'analyse car ils n'ont pas de pouvoir décisionnel sur le type de secteur auquel ils accèdent puisqu'ils vont là où ils sont logés.

La figure 5 présente les transitions possibles entre tous les types de logements possibles avec les probabilités cumulée et les effectifs de départ. Afin de ne pas commenter des probabilités de transition non statistiquement crédibles, les transitions calculées sur des effectifs de moins de 15 ménages ne seront pas commentées. La somme des transitions partant des noeuds est de 1 et les flèches pointillées représentent les ménages de l'échantillon qui n'ont pas connu de changement au cours des 140 semaines de l'observation.

Figure 5. Arborescence des transitions conditionnelles des types de secteurs



Si on regarde les probabilités d'effectuer les 3 transitions possibles à l'arrivée, on remarque que les chances d'accéder à un secteur immigrant (34%) et non-immigrants (37%) sont identiques, et qu'elles sont plus faibles pour les secteurs intermédiaires (20%). Il n'y a pas de tendance dominante qui se dégage voulant que les ménages accèdent massivement à un type de secteur particulier. Précisons qu'en regard de codes postaux manquants ou erronés, nous ne pouvons connaître pour 9% des ménages le type de secteurs auquel ils ont accédé pour leur premier logement.

À défaut de tendance dominante, on observe néanmoins une continuité entre les types de secteurs. De fait, les ménages ayant habité dans un secteur immigrant pour leur premier logement ont 43% de chance de demeurer dans un secteur immigrant pour leur deuxième logement et 43% de chance de connaître de nouveau un secteur immigrant pour leur troisième logement. Pour ceux ayant connu un premier logement au sein d'un secteur non-immigrant, ces probabilités de transition sont de 50% d'accéder de nouveau dans ce type de secteurs pour le deuxième logement et de 45% pour un troisième logement. Les ménages habitant dans un secteur intermédiaire pour le premier logement ont de plus fortes probabilités d'accéder à un secteur immigrant pour le deuxième logement (33%) et à un secteur non-immigrant (22%) que dans un autre secteur intermédiaire.

On ne peut toutefois dire si les ménages ayant connu les deux premières séquences sont acquis, en terme de logement, aux secteurs immigrants ou aux secteurs non-immigrants. De fait, à cause d'effectifs insuffisants (moins de 15 ménages), nous ne pouvons statistiquement

affirmer si avoir connu un premier logement dans un secteur immigrant et un deuxième dans un secteur non-immigrant fait augmenter les probabilités d'accéder à un secteur non-immigrant pour le troisième car l'effectif est insuffisant pour conclure quoi que ce soit qui soit significatif.

Puisqu'il est fort probable que l'orientation au sein d'un secteur résulte du ou des types de secteurs habités, on retiendra pour les régressions de survie le fait d'avoir habité antérieurement à la transition un secteur immigrant d'une part, et un secteur non-immigrant d'autre part. On retient le fait d'avoir connu l'un ou l'autre de ces secteurs parce que cela s'inscrit dans notre cheminement voulant démontrer la participation active des types de secteurs habités sur l'établissement résidentiel des ménages immigrants.

## 2.6 Méthodologie

Nous nous intéressons ici à des processus se déroulant dans le temps, soit accéder à un premier secteur immigrant ou à un premier secteur non-immigrant. Dans les deux cas, il s'agit de chercher à connaître les facteurs susceptibles d'en favoriser l'accès.

On a déjà fait part de notre intérêt d'étudier ces processus de manière dynamique et temporelle. C'est pourquoi nous avons retenu les tables et les régressions de survie comme méthodes d'analyse puisqu'elles permettent de tenir compte du facteur temps dans l'étude de l'établissement résidentiel de immigrants.

### 2.6.1 Les tables de survie

Les tables de survie nous permettent de visualiser la probabilité qu'ont les ménages à l'étude de connaître l'accès à un type de secteurs au cours de l'observation. Les courbes de survie, elles, permettent d'observer, pour chaque semaine (unité d'observation) la proportion du **groupe à risque** n'ayant pas connu la **transition** étudiée (le changement d'état). Cette proportion du groupe à risque est appelée fonction de séjour ou  $s(t)$ . Dans notre étude, ce groupe à risque est représenté au départ par l'ensemble de tous les ménages d'immigrants de l'enquête ÉNI arrivés au Québec à l'été 1989 (ÉNI). Le groupe à risque n'est pas stable, il diminue au fil des unités d'observation. Cette diminution est la résultante de trois événements : le groupe à risque peut diminuer à mesure que les ménages connaissent la

transition, parce que les ménages n'ont pas connu l'événement au cours de la période d'observation ou encore, parce qu'il n'existe plus d'information sur ces ménages (c'est-à-dire qu'ils sont sortis de l'observation sans avoir connu l'événement). Dans ces deux derniers cas, nous avons affaire à **des cas de troncature**.

Il existe 2 types de troncatures<sup>17</sup> : la troncature à gauche et la troncature à droite. Lorsqu'il y a absence d'informations sur un individu pour la période antérieure au début de l'enquête, c'est la troncature à gauche. La troncature à droite est caractérisée par un manque d'informations sur un individu, soit parce qu'il ne fait plus partie de l'échantillon ou parce que la collecte d'informations s'arrête à la date de l'interview (i.e. dernières informations en date de la dernière entrevue), comme c'est le cas dans l'enquête ÉNI. «Comme ces troncatures sont obligatoirement présentes dans des données biographiques, un des objectifs des analyses de durée de séjour est la prise en compte systématique et contrôlée de ces données tronquées » (Courgeau et Lelièvre, 1989, p.22).

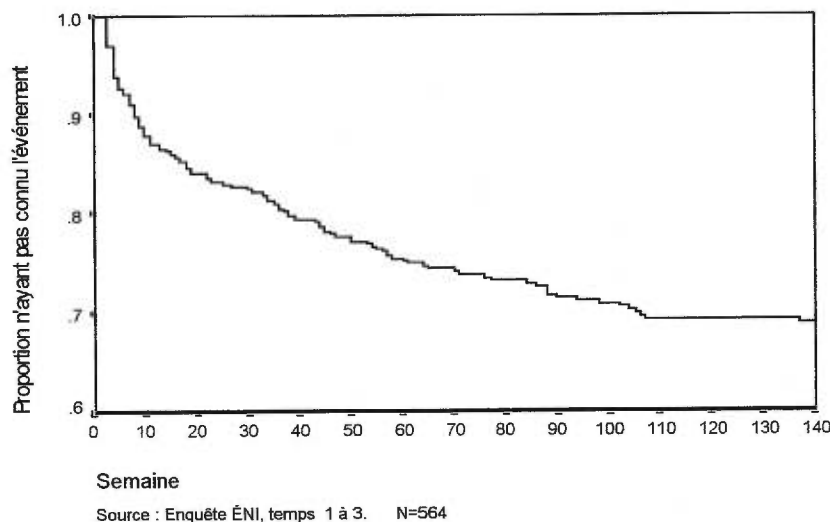
La fonction de séjour varie ou plutôt est recalculée à chaque unité d'observation (semaine) par le fait que les ménages «sortent» du groupe à risque, soit parce qu'ils ont connu la transition ou soit parce qu'ils sont devenus tronqués.

---

<sup>17</sup> Courgeau, D. Et E. Lelièvre (1989). *Analyse démographique des biographies*, Éditions de l'Institut National d'Études Démographiques, Paris, 268 pages.

On décrit habituellement la fonction de séjour à l'aide de la médiane. Cependant, lorsque l'on observe la figure 5 présentant la fonction de séjour de l'accès à un premier secteur immigrant, force est de constater qu'une telle mesure n'est pas utilisable ici parce que même à la dernière semaine d'observation, la médiane n'est pas atteinte.

Figure 6. Fonction de séjour de l'accès à un premier secteur immigrant après la première semaine d'arrivée



## 2.6.2 La régression de survie<sup>18</sup>

Une des méthodes d'analyse privilégiée pour la présente étude est la régression de survie.

En regard de notre préoccupation à saisir la dynamique des processus en cause dans notre

<sup>18</sup> Ce chapitre est fortement inspiré de Cox (1972, 1975), Carpentier (1991), Laplante (1990, 1995), Allison (1984) et Lebeau (1995).



étude, la régression de survie a l'avantage de permettre une analyse temporelle de l'accès à un secteur immigrant et à un secteur non-immigrant. De fait, la période d'observation s'échelonnant sur une période de 3 ans, un ménage peut à tout moment connaître un changement d'état et accéder aux types de secteurs étudiés.

Le préalable de la régression de survie est d'avoir des données datées qui renseignent sur le début et la fin d'un événement. Tout comme les autres types de régressions, la régression de survie cherche à mesurer l'effet des prédicteurs sur la variable dépendante. Toutefois, et là en est l'attrait, la variable dépendante de la régression de survie est fonction du temps: elle tient compte du temps sur l'occurrence d'un événement. Elle s'exprime comme une probabilité qui mesure les chances d'effectuer une transition à chaque unité de temps. Conséquemment, la régression de survie étudie les probabilités d'un changement d'état sur la variable dépendante par l'effet d'une ou de plusieurs variables indépendantes.

Cette variable dépendante se nomme taux de transition ou quotient instantané;  $h(t)$ . Le taux de transition est le rapport entre "la proportion estimée du groupe à risque qui aurait effectué la transition au cours de chaque intervalle [fonction de densité] en proportion du groupe à risque qui n'aurait pas encore fait la transition au début de chaque intervalle  $[s(t)]$ " (Laplante, 1995, p8). Seuls les ménages formant le groupe à risque contribuent au calcul des probabilités. En conséquence, un ménage tronqué en est exclu à partir de sa sortie d'observation. Le taux de transition représente pour chaque semaine les probabilités qu'un événement se produise, qu'un changement d'état survienne. C'est donc un coefficient

représentant les “chances” qu’un événement se produise. Taux de transition et fonction de séjour représentent différemment une même chose, puisque cette dernière indique la proportion des ménages n’ayant pas connu l’événement alors que comme nous venons de le voir, le taux de transition représente les chances qu’un événement se produise.

La définition même du taux de transition implique obligatoirement le temps. En regard de cela, 2 modèles de régressions de survie existent: le modèle paramétrique et le modèle semi-paramétrique. La différence entre ces deux modèles est la façon de penser et de mesurer l’effet du temps. Le temps n’est pas sans effet. Effectivement, outre l’impact des facteurs extérieurs sur une variable dépendante, le temps lui-même a son propre effet. Pour mieux illustrer cela nous n’avons qu’à considérer la mortalité. On sait que les personnes âgées ont des risques plus grands de mourir que les plus jeunes. L’impact du temps est ici indiscutable. Cela constitue un modèle paramétrique puisque les paramètres du temps sont spécifiés et connus. Dans la présente étude, on ignore l’influence du temps concernant l’accès à un secteur immigrant et on ne peut le déterminer à priori. Autrement dit, nous ne connaissons pas l’effet propre du temps. C’est pour cette raison que nous utiliserons le modèle semi-paramétrique mis au point par Cox. «L’effet implicite du temps, qui sera noté par  $h(t)$ , est non défini, donc le modèle est lui-même partiellement non spécifié, d’où le nom de modèle semi-paramétrique ou modèle à risques proportionnels» (Carpentier, 1991, p20). Alors que pour le modèle paramétrique les paramètres doivent être connus, Laplante note qu’en regard du modèle semi-paramétrique, le chercheur est libéré de son obligation de préciser la relation entre le taux de transition et la durée (1995).

L'équation du modèle semi-paramétrique de Cox est le suivant:

$$h(t) = h_0(t) e^{b'x}$$

où  $h(t)$  représente le taux de transition instantané,  $h_0(t)$  représente l'effet propre du temps et  $e^{b'x}$  représente de façon logarithmique l'influence des variables indépendantes ( $x$ ). L'exponentiel népérien de  $bx$ ,  $e^{b'x}$ , renseigne sur l'accélération du changement d'état sur la variable dépendante, soit de combien un changement sur la variable indépendante modifie la probabilité de base  $h_0(t)$  (Carpentier, 1991). Un  $b$  positif fait augmenter les probabilités de connaître l'événement alors qu'un  $b$  négatif fait décroître ces chances<sup>19</sup>.

De son côté, le logarithme de vraisemblance (log-likelihood) est la statistique qui permet de comparer les modèles de régressions de survie entre eux par une méthode d'estimation. «En gros, cette méthode consiste à chercher, pour un modèle donné, l'ensemble des paramètres qui, s'ils étaient vrais, auraient eu la plus grande probabilité de produire les données observées» (Laplante, 1990). Le logarithme de vraisemblance considère les cas tronqués en estimant ce qui serait le plus juste si ces cas étaient toujours présents dans l'observation.

---

<sup>19</sup> L'exponentiel népérien d'une variable ayant une pente de 0,03 est 1,03. Pour une variable ayant une pente négative, l'effet est déterminé par l'équation suivante:  $-1/e^{bx}$ . Pour les variables métriques telles que l'âge, le revenu, etc, il est possible de savoir les risques qu'un événement se produise à une valeur donnée. Pour ce faire, la pente (0,03) doit être multipliée par la valeur qui nous intéresse, par exemple 30 ans. L'équation est la suivante:  $e^{(0,03 * 30)}$ , pour une valeur de 2,46 pour l'exponentiel népérien.

Le logarithme de vraisemblance permet la comparaison de modèles semi-paramétriques. Pour ce faire, il s'agit d'avoir deux modèles ou plus dont une ou plusieurs variables indépendantes sont différentes. En d'autres mots, on peut y recourir lorsque la seule différence entre les 2 modèles réside dans l'addition d'une ou de plusieurs variables. Par exemple, un modèle de base ayant le sexe et le lieu de naissance et l'autre modèle ayant ces mêmes variables auxquelles sont ajoutées le revenu et la langue maternelle. La différence entre les deux modèles (LL1-LL2) est distribuée comme un Chi-carré. Il s'agit de tester l'hypothèse nulle  $L^2=0$ . Si cela se vérifie, c'est que les deux «nouvelles» variables (variables n'appartenant pas au modèle de base) n'apportent rien au modèle. Si au contraire cela s'infirme, cela suppose une contribution significative au modèle de la part des variables.

En ce qui nous concerne, nous voulons savoir ce qui caractérise l'établissement résidentiel des ménages dans un premier secteur immigrant et dans un premier secteur non-immigrant. Pour ce faire, nous baserons nos analyses sur le logarithme de vraisemblance, les pentes, l'exponentiel népérien de b et la statistique du Wald qui rend compte de la force des variables.

### **2.6.3 La régression logistique**

Tout comme pour la régression de survie, l'objectif de la régression logistique est de prédire les probabilités qu'un événement se produise. La différence majeure entre les deux réside dans le types de prédicteurs. Ceux de la régression logistique sont statiques alors que ceux

de la régression de survie ont l'avantage de pouvoir être dynamiques. De plus, la variable prédite de la régression logistique ne peut, comparativement à la régression de survie, varier dans le temps. Alors que nous jugeons essentiel de tenir compte de l'impact du temps sur notre problématique, pourquoi alors utiliser la régression logistique? C'est qu'une proportion importante de ménages connaissant l'une ou l'autre des transitions l'expérimente dès l'arrivée. On ne peut négliger ces ménages et nous devons expliquer ce qui fait qu'ils accèdent à un type de secteurs dès leur arrivée. Les prédicteurs alors disponibles sont pré-migratoires. Effectivement, comme l'événement d'intérêt a lieu dès leur arrivée, les variables ayant trait aux logements, aux secteurs de recensement ainsi qu'au revenu ne peuvent faire partie des prédicteurs. Ils n'ont pas d'antécédents liés à ces diverses sphères qui pourraient contribuer à expliquer pourquoi ils accèdent à un type de secteurs puisque le ménage n'a connu antérieurement ni logement ni secteur de recensement autre que celui en question.

### **Chapitre 3**

**L'analyse de l'accès à un premier secteur immigrant  
et à un premier secteur non-immigrant payants**

Les résultats seront présentés en deux volets, en débutant par les résultats des régressions logistiques. Ces analyses traitent exclusivement des ménages qui ont connu **dès leur arrivée** l'accès à un secteur immigrant ou à un secteur non-immigrant. Ils sont aussi caractérisés par le fait qu'ils devaient payer pour se loger au sein de ces secteurs. Par conséquent, les ménages qui sont par exemple hébergés chez des parents sont exclus de ces analyses. Cela s'explique par le fait qu'accéder à un secteur uniquement parce que le gîte est offert gratuitement enlève tout pouvoir décisionnel du choix du quartier de résidence. Les résultats des effets univariés des deux transitions (secteur immigrant et secteur non-immigrant connues à l'arrivée) seront présentés ainsi que les résultats des régressions logistiques multiples.

Suivront ensuite les résultats de régressions de survie. La première transition étudiée est celle ayant trait à l'accès à un premier secteur immigrant «payant», soit un secteur où le ménage doit payer pour se loger. Pour ce faire, nous débuterons avec les résultats des effets univariés de chaque variable. Ensuite, nous étudierons les résultats du modèle traitant exclusivement des variables explicatives. Nous continuerons avec les résultats de la régression des variables explicatives que nous avons qualifiées de nouvelles et qui concernent les variables liées à l'expérimentation antérieure des types de secteurs, le statut de propriété ainsi que la citoyenneté du conjoint. Enfin, nous terminerons avec le modèle traitant de l'ensemble des variables. Suivront ensuite les résultats des régressions de survie ayant trait au premier secteur non-immigrant, résultats qui seront présentés dans pareil ordre qu'en ce qui concerne l'accès à un premier secteur immigrant.

Nous pourrions voir si la présence des variables explicatives «nouvelles» (expérimentation antérieure à la transition d'un type de secteur, statut de propriété et la citoyenneté du conjoint) permet une explication nuancée et différente du processus d'établissement résidentiel classiquement proposé par la littérature.



### 3.1 Transitions connues à l'arrivée

Comme nous l'avons introduit plus tôt, certains ménages de l'étude d'ÉNI ont connu un secteur immigrant ou un secteur non-immigrant dès leur arrivée. Pour ceux-là, nous avons procédé à des régressions logistiques qui excluent les variables liées au logement, au secteur de recensement ainsi qu'au revenu obtenu à l'aide d'un emploi au Québec. Débutons avec l'effet univarié ou brut des prédicteurs retenus.

Tableau VII. Résultats des régressions logistiques des effets univariés de l'accès à un premier secteur immigrant et à un premier secteur non-immigrant à l'arrivée

	Type de secteurs	
	Immigrant	Non-immigrant
Connaissance du français	-0,06	-0,01
Connaissance de l'anglais	0,05	0,15
Scolarité	0,05	*0,05
Catégorie d'immigration famille (catref <sup>1</sup> : indépendant)	0,17	0,15
Ménage de type seul (catref : autres)	-0,33	0,52
Ménage de type couple (catref : autres)	-0,56	*0,63
Ménage de type famille avec enfants (catref : autres)	**0,60	**0,58
Ménage de type famille élargie (catref : autres)	0,23	0,41
Citoyenneté canadienne du conjoint (catref : autre citoyenneté)	-0,16	-0,05
* = significatif à $\alpha=0.05$ ** = significatif à $\alpha=0.01$		

On remarque à l'aide du tableau VII que le seul effet univarié significatif pour la transition vers un secteur immigrant dès l'arrivée des ménages est celles des familles avec enfant(s).

<sup>1</sup> Catref signifie catégorie de référence des variables dichotomisées.

Elle est également significative pour l'accès à un secteur non-immigrant, mais cette fois en affichant une pente négative. C'est-à-dire que les familles avec enfants ont moins de chances que les autres ménages de connaître l'accès à un secteur non-immigrant. Ce sont les couples qui ont les plus grandes probabilités d'accéder à un premier secteur non-immigrant à leur arrivée. C'est aussi le cas des responsables des ménages les plus scolarisés.

Tableau VIII Résultats de la régression logistique multiple de l'accès à un secteur immigrant à l'arrivée

	B	Wald	Rapport de risque
Connaissance du français	-0,08	0,42	0,91
Connaissance de l'anglais	-0,06	0,16	0,94
Scolarité	0,05	2,28	1,05
Catégorie d'immigration famille (catref: indépendant)	-0,01	0,01	0,98
Ménage de type seul (catref=autres)	0,48	1,18	1,62
Ménage de type couple (catref=autres)	0,65	1,20	1,91
Ménage de type famille avec enfant(s) (catref=autres)	*0,56	5,88	1,75
Ménage de type famille élargie (catref=autres)	0,06	0,14	1,06
Citoyenneté canadienne du conjoint (autre citoyenneté)	0,10	0,13	1,11
*=significatif à $\alpha=0.05$ N=263 -2LL de base : 324,30   -2LL avec variables : 310,30   Model Chi-Square : 13,99			

Le tableau ci-dessus (VIII) permet d'apprendre que la seule variable significative du modèle est celle des familles avec enfants. De fait, ces dernières ont près de deux fois (1,75) plus de chances de connaître l'accès à un secteur immigrant payant dès leur arrivée que tout autre ménage.

Tableau IX Résultats de la régression logistique multiple de l'accès à un secteur non-immigrant à l'arrivée

	B	Wald	Rapport de risque
Connaissance du français	-0,12	0,70	0,89
Connaissance de l'anglais	0,17	1,69	1,19
Scolarité	0,03	1,03	1,03
Catégorie d'immigration famille (catref :indépendant)	*-0,49	3,95	0,61
Ménage de type seul (catref=autres)	-0,42	0,90	0,66
Ménage de type couple (catref=autres)	*0,61	3,90	1,83
Ménage de type famille avec enfant(s) (catref=autres)	0,48	5,18	1,62
Ménage de type famille élargie (catref=autres)	-0,21	1,89	0,81
Citoyenneté canadienne du conjoint (autre citoyenneté)	-0,04	0,02	0,96
*=significatif à $\alpha=0.05$ N=316 -2LL de base : 398,91   -2LL avec variables : 368,49    Model Chi-Square : 30,43			

L'accès à un secteur non-immigrant pour un logement payant dès l'arrivée s'explique ici aussi par une variable de type de ménages. Cette fois, les couple ont près de 2 fois (1,83) plus de chances d'accéder à ce type de secteurs que tout autres ménages. Également, on observe que les ménages de catégorie d'immigration famille ont moins de chances que les indépendants de connaître cette transition.

On observe une différence en comparant les présents résultats avec ceux des effets univariés puisque la scolarité et les familles avec enfants étaient significatives. Cela signifie qu'elles n'ont plus d'effet qui leur appartiennent en propre lorsque qu'elles sont combinées à d'autres variables. Comme le ménage est un ensemble d'éléments et n'est pas qu'un type de ménage ou qu'une scolarité, il est possible que certains prédictors soient significatifs

lorsqu'ils sont considérés seuls, mais que leur apport disparaisse au profit de d'autres prédicteurs lorsqu'ils sont analysés au sein d'un ensemble de variables. Pour sa part, la catégorie d'immigration famille ne présente pas d'effet univarié significatif alors qu'elle s'exprime significativement lorsqu'elle est combinée à d'autres variables.

Les résultats des régressions logistiques reprennent les conclusions des études d'écologie humaine puisque la répartition spatiale des ménages d'ÉNI se fait selon le statut familial. On remarque effectivement l'opposition des couples et des familles avec enfant(s), les premiers affichant des chances plus marquées d'aller dans un secteur non-immigrant dès leur arrivée alors que les familles avec enfant(s) ont des probabilités plus élevées d'aller dans un secteur immigrant. Cela reflète possiblement une tendance des ménages à choisir des secteurs qui leur ressemblent, là où ils trouveront d'autres ménages comme eux.

De plus, nous pensions que les ménages de catégorie d'immigration famille auraient plus de chances d'aller dans un secteur immigrant. Notre hypothèse est en cela infirmée. Également, l'idée préconçue qu'ils accèdent majoritairement à un secteur immigrant est fautive puisque 65% des ménages de catégorie d'immigration famille habitent un secteur non-immigrant.

### **3.2 L'accès à un premier secteur immigrant payant après la première semaine d'arrivée**

Nous présentons maintenant à l'aide des résultats des régressions de survie ce qui influence les ménages d'ÉNI à accéder à un premier secteur immigrant payant au cours de leur trois premières années d'établissement au Québec.

La recension des écrits a mis en lumière des facteurs explicatifs de l'établissement résidentiel, facteurs que sont principalement les statuts socio-économique, familial et les compétences linguistiques. Comme l'étude que nous faisons de l'établissement résidentiel en est une dynamique, avec des probabilités de changement dans le temps, il est nécessaire d'analyser ces variables explicatives afin d'observer si leur importance demeure, au même titre que lorsqu'elles sont analysées dans une perspective statique.

Avant toute chose, il importe de présenter les effets univariés de tous les prédicteurs susceptibles d'influencer la transition à un premier secteur immigrant payant. Pour ce faire, chaque prédicteur a été analysé isolément avec la variable dépendante afin de voir comment elle se comporte.

Tableau X. Résultats des régressions de survie des effets univariés de l'accès à un premier secteur immigrant après la première semaine.

	B
Connaissance du français	-0,11
Connaissance de l'anglais	-0,15
Revenu	-0,00
Scolarité	*0,04
Catégorie d'immigration famille (catref : indépendant)	-0,15
Ménage de type seul (catref : autres)	0,21
Ménage de type couple (catref : autres)	-0,94
Ménage de type famille avec enfant(s) (catref : autres)	-0,18
Ménage de type famille élargie (catref : autres)	0,11
Indice de défavorisation socio-économique du secteur de recensement	** -0,12
% de ménages du secteur de recensement parlant le français à la maison	0,05
% de ménages du secteur de recensement parlant une langue autre que l'anglais et le français à la maison	-0,01
Citoyenneté du conjoint (autre que canadienne)	-0,77
Locataire (catref : proprio)	**1,81
Voisin de la même origine que le répondant (catref : non)	0,24
Expérience antérieure d'un secteur immigrant gratuit (catref : non)	**3,99
Expérience antérieure d'un secteur non-immigrant (catref : non)	** -1,76
* significatif à $\alpha = 0.05$ ** significatif à $\alpha = 0.01$	

Parmi les prédictors présentant un apport significatif positif, on retrouve la scolarité du responsable du ménage, être locataire et avoir déjà été logé **gratuitement** dans un secteur immigrant. L'indice de défavorisation socio-économique du secteur habité et le fait d'avoir déjà habité un secteur non-immigrant ont un impact négatif significatif sur l'accès à un premier secteur immigrant payant. Ainsi lorsque l'indice de statut socio-économique du



On constate à la lumière du tableau précédent que trois variables ont un impact significatif sur l'accès à un premier secteur immigrant. Parmi celles-ci, seule la variable de la proportion de ménages parlant le français à la maison dans le secteur de recensement affiche une pente positive. C'est-à-dire que plus est importante la proportion de ménages parlant français à la maison dans les secteurs où habitent les ménages d'ÉNI, plus grande sont les probabilités d'accéder à un premier secteur immigrant. Ainsi, habiter un secteur «francophone» n'est pas un facteur de rétention des ménages face à un secteur immigrant. Les études traitant de Montréal font état de la force d'attraction plus grande des secteurs anglophones par rapport aux francophones, notamment en raison de leur plus grand multiculturalisme et par la langue elle-même. Ainsi, les ménages résidant au sein de secteurs où habite une proportion appréciable de ménages parlant le français ont davantage de chances de quitter ce secteur pour rejoindre un secteur immigrant qui a quelques ressemblances avec les secteurs anglophones proposés dans la littérature : ils sont évidemment plus multiculturels relié au fait que ce sont des secteurs immigrants, mais aussi, la langue anglaise risque d'être davantage présente. Connaître l'attrait des secteurs anglophones auprès des immigrants permet de mieux comprendre pourquoi le fait d'habiter un secteur où une proportion appréciable de la population parle français à la maison incite à accéder à un premier secteur immigrant.

Deux autres variables significatives affichent pour leur part des pentes négatives, soit la catégorie d'immigration famille et l'indice de défavorisation socio-économique. Contrairement à nos attentes, on constate à l'aide des présents résultats que les ménages de



catégorie d'immigration famille ont moins de chances de connaître cette transition que ceux de catégorie indépendant. Néanmoins, comme un réseau de contact dans un nouveau pays peut avoir une importance prépondérante dans les premières semaines d'établissement, nous pensions qu'il serait davantage déterminant lors de l'arrivée au Québec que pour les logements ultérieurs. Cela n'est pas le cas comme nous l'avons vu à l'aide des régressions logistiques. De fait, la seule fois où cette variable est significative concerne l'accès à un secteur non-immigrant lorsque la transition se fait dès l'arrivée, et même là, on observe que les ménages de catégorie d'immigration famille ont moins de chances que les indépendants d'aller dans un secteur non-immigrant à leur arrivée. L'idée préconçue selon laquelle ils accèdent majoritairement aux secteurs immigrants n'est donc pas vérifiée.

De la même façon, rappelons-nous qu'au cours de la recension des écrits nous avons constaté l'impact significatif de la catégorie d'immigration indépendant sur l'accès à un secteur anglophone, mais rien quant à la catégorie famille (Montgomery, 1991).

Enfin, le statut socio-économique du secteur de recensement est aussi significatif. On remarque que les ménages qui habitent un secteur ayant un indice tendant vers une forte défavorisation socio-économique ont des probabilités réduites d'accéder à un premier secteur immigrant. On a tort de penser que les secteurs immigrants ont un indice de défavorisation socio-économique plus élevé que ceux des secteurs non-immigrants. Les secteurs immigrants affichent des indices de défavorisation socio-économique significativement inférieurs à ceux des secteurs non-immigrants et de la région

métropolitaine de Montréal en général. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un ménage d'ÉNI habite un secteur défavorisé au niveau socio-économique qu'il accèdera à un secteur immigrant. C'est plutôt l'inverse puisqu'habiter un secteur défavorisé réduit les probabilités de connaître ce type de secteurs, secteurs ayant des indices de défavorisation socio-économique plus favorisés.

Les résultats de la régression de survie permettent d'apprécier les variables qui font augmenter et diminuer les chances des ménages d'Éni d'accéder à un premier secteur immigrant payant. Bien que ces résultats soient préliminaires, ils sont néanmoins intéressants notamment au niveau des langues d'usage des secteurs de recensement. Compte tenu de la cohabitation du français et de l'anglais dans l'univers linguistique montréalais, nous avons posé l'hypothèse de l'importance de graviter au sein d'un univers linguistique donné. Les résultats confirment partiellement cette hypothèse en démontrant que l'accès à un premier secteur immigrant est bel et bien fonction de l'environnement linguistique dans lequel évoluent les ménages. Néanmoins, contrairement à nos attentes, résider dans un secteur où une proportion appréciable de la population parle le français à la maison n'éloigne pas les ménages d'ÉNI des secteurs immigrants. Évoluer dans cet univers linguistique n'est pas un facteur d'insertion à la communauté montréalaise, du moins au niveau résidentiel, puisqu'il agit d'avantage comme incitatif à rejoindre un secteur où la population hôte est peu présente.



Inversement, les ménages qui ont habité dans un secteur non-immigrant (ici, cela ne concerne pas qu'exclusivement les ménages logés gratuitement dans un secteur non-immigrant, mais bien tous les ménages ayant habité un secteur non-immigrant) ont moins de chances d'accéder à un premier secteur immigrant. Quant au statut de propriété, on constate à la lumière du tableau que les locataires ont six fois plus de chances que les propriétaires d'accéder à un premier logement immigrant. Ce résultat n'est guère surprenant si on considère la mobilité résidentielle des propriétaires qui est plus restreinte que celle des locataires. Effectivement, ces derniers jouissent d'une plus grande liberté puisqu'ils n'ont pas d'attaches matérielles que représentent la possession d'une maison. Ils peuvent donc déménager plus aisément d'un logement à l'autre, d'un secteur à l'autre au terme de leur location. C'est aussi cette variable qui explique le plus la transition parmi l'ensemble des variables (Wald=97).

Conscients pour le moment de l'apport appréciable de ces nouvelles variables, nous devons modéliser l'ensemble des variables avant de pouvoir conclure. C'est à la lumière de ces résultats qu'il sera alors possible de constater si les variables d'expérimentation au sein des deux types de secteurs, entre autres, demeurent significatives dans le processus d'établissement résidentiel des ménages immigrants.



ménages qui ont déjà habité un secteur immigrant alors qu'ils y étaient logés gratuitement ont 48 fois plus de chances de connaître la transition. Quant à eux, les ménages qui ont habité un secteur non-immigrant ont moins de chances d'accéder à un premier secteur immigrant. Enfin, les locataires ont 10 fois plus de chances que les propriétaires de connaître la transition.

Deux variables explicatives gardent leur capacité d'explication pour le présent modèle. Il s'agit de l'indice de défavorisation socio-économique et de la langue d'usage du secteur de recensement. Le fait français n'agit toujours pas comme facteur de rétention des ménages face à l'accès à un premier secteur immigrant puisque lorsque la proportion de ménages parlant français à la maison dans le secteur de recensement augmente, les ménages d'Éni ont davantage de chances de connaître la transition. Toujours au niveau des secteurs de recensement mais au plan socio-économique, les ménages d'Éni habitant des secteurs à forte défavorisation socio-économique ont moins de chances d'accéder à un premier secteur immigrant.

On constate que la catégorie d'immigration famille qui était significative au tableau XI (variables explicatives) devient non-significative dans le présent modèle. Pourquoi? C'est que cette variable était un bon prédicteur de l'accès à un premier secteur immigrant lorsqu'elle était considérée au sein du modèle des variables explicatives, mais elle n'a plus d'influence qui lui appartient en propre avec l'ajout des variables explicatives nouvelles. C'était plutôt l'effet combiné des variables qui lui donnait un apport significatif. Cela est

aussi vrai pour la scolarité. L'impact significatif de ces deux variables disparaît lorsqu'elles sont contrôlées par le statut de propriété locataire, avoir habité un secteur immigrant gratuit ainsi qu'avoir habité un secteur non-immigrant.

On constate l'effet contraire pour la variable de la proportion de ménage parlant français à la maison dans le secteur de recensement. L'effet univarié de cette variable est non-significatif mais lorsqu'elle est combinée à l'indice de statut socio-économique des secteurs de recensement elle affiche un apport significatif. C'est donc qu'elle participe au processus d'établissement résidentiel sans en être toutefois l'élément déterminant.

Nous reprenons les conclusions des études d'écologie humaines avec l'impact significatif des variables environnementales que sont l'indice de socio-économique des secteurs de recensement et la langue d'usage française (secteur où habite une proportion appréciable de ménages parlant le français à la maison). On constate aussi que nombre de variables explicatives nouvelles se révèlent significatives et contribuent ainsi à une meilleure compréhension de l'établissement résidentiel des ménages immigrants au sein de secteurs immigrants. De fait, les résultats d'analyses permettent d'observer l'importance des variables d'expérimentation antérieure d'un secteur immigrant gratuit et d'un secteur non-immigrant tout comme du statut de propriété dans un étude dynamique de l'établissement résidentiel. L'expérimentation des types de secteurs met en importance le fait de graviter au sein d'un environnement donné et rend compte de l'influence du milieu sur le choix d'un secteur d'habitat. Le type de secteurs ne se limite pas qu'à la caractérisation des secteurs

selon les personnes l'habitant (immigrant/non-immigrant), c'est aussi un milieu de contacts, d'échanges, de réseau social. L'apport significatif de ces variables oblige à ne pas limiter l'étude de l'établissement résidentiel des ménages immigrants qu'aux variables utilisées jusqu'à maintenant.

Également, les résultats obtenus quant à l'accès à un premier secteur immigrant permettent de conclure qu'au delà des attributs personnels, ce sont exclusivement des variables liées aux secteurs de recensement, soit des variables environnementales, qui déterminent la transition.

Néanmoins, force est de constater que nous n'avons aucun résultat significatif lié aux compétences linguistiques du chef du ménage. Nous avons postulé que connaître le français et/ou l'anglais éloignerait des secteurs immigrants. Malheureusement, nous ne pouvons tirer une telle conclusion. Toutefois, la littérature a mis en relief l'importance de connaître la langue de la société hôte pour accéder aux secteurs non-immigrants. C'est donc une des hypothèses à vérifier au cours des analyses suivantes.



### 3.3 L'accès à un premier secteur non-immigrant payant après la première semaine

Suite à l'étude de l'accès à un premier secteur immigrant, nous étudions maintenant les caractéristiques qui influencent l'accès à un premier secteur non-immigrant. Débutons par les effets univariés des prédicteurs.

Tableau XIV. Résultats des régressions de survie des effets univariés de l'accès à un premier secteur non-immigrant après la première semaine

	B
Connaissance du français	-0,07
Connaissance de l'anglais	** -0,33
Revenu	-0,00
Scolarité	0,00
Catégorie d'immigration famille (référence : indépendant)	-0,10
Ménage de type seul (catref : autres)	0,38
Ménage de type couple (catref : autres)	-0,70
Ménage de type famille avec enfant(s) (catref : autres)	-0,35
Ménage de type famille élargie (catref : autres)	-0,07
Indice de défavorisation socio-économique du secteur de recensement	** 0,13
% de ménages du secteur de recensement parlant le français à la maison	** 0,05
% de ménages du secteur de recensement parlant une langue autre que l'anglais et le français à la maison	** -0,04
Citoyenneté du conjoint (autre que canadienne)	-0,05
Locataire (catref : proprio)	** 1,28
Voisin de la même origine que le répondant (catref : non)	-0,35
Expérience antérieure d'un secteur immigrant	** -0,97
Expérience antérieure d'un secteur non-immigrant gratuit	** 1,89
* significatif à $\alpha = 0.05$ ** significatif à $\alpha = 0.01$	

Parmi les variables présentant un effet univarié significatif négatif, on retrouve la connaissance de l'anglais du responsable du ménage, la proportion de ménage parlant une langue autre que le français et l'anglais à la maison et avoir habité un secteur immigrant. Ainsi, les probabilités d'accéder à un premier secteur non-immigrant payant diminuent lorsque le responsable du ménage a une pauvre connaissance de l'anglais. Quant à la langue d'usage du secteur de recensement, les ménages d'ÉNI habitant un secteur où une proportion appréciable de la population parle une langue autre que le français et l'anglais à la maison voient diminuer leurs chances de connaître la transition. Enfin, avoir habité un secteur immigrant fait également diminuer les chances d'accéder à un premier secteur non-immigrant payant. Du côté des prédicteurs présentant des effets univariés positifs significatifs, on constate que les ménages d'ÉNI habitant des secteurs de recensement où l'indice de défavorisation socio-économique tend vers une forte défavorisation socio-économique ont plus de chances d'aller dans un premier secteur non-immigrant. Également, les ménages qui habitent un secteur de recensement où une proportion appréciable de la population parle le français à la maison ont des probabilités positives de connaître la transition. Être locataire fait aussi augmenter les probabilités d'accéder à ce type de secteur. Enfin, avoir habité gratuitement un logement au sein d'un secteur non-immigrant fait augmenter les probabilités d'y accéder de nouveau, mais cette fois en devant payer pour être logé. Connaissant maintenant les prédicteurs présentant des effets univariés significatifs, observons comment ils se comportent lorsqu'ils sont traités dans un groupe de variables.



connaissance de la langue de la société hôte favorise l'accès à un secteur où la population immigrante est peu concentrée, donc, où la population hôte est fort présente. Cela réfère aussi à la mobilité, mobilité autant sociale que résidentielle que confère la connaissance de la langue du pays hôte. Ceux qui la maîtrisent peuvent donc aller au-delà et côtoyer la population hôte. La seconde variable significative ayant trait à la langue est celle des secteurs de recensement où habite une proportion appréciable de ménages qui parlent le français à la maison, en bref, ce qui peut être qualifié de «secteur francophone». Les ménages d'Éni qui habitent de tels secteurs ont davantage de chances de connaître la transition et d'accéder à un premier secteur non-immigrant. On constate que les secteurs non-immigrants montréalais sont majoritairement à dominance francophone. Donc, le fait d'évoluer dans un univers linguistique francophone améliore les chances d'accéder à un premier secteur non-immigrant, secteur qui risque fort d'être aussi à dominance francophone. La recension des écrits corrobore ces résultats de l'impact de l'environnement linguistique et l'hypothèse voulant que les ménages évoluant dans univers francophone connaissent la transition à un premier secteur non-immigrant est pour le moment confirmée. Notons que cette variable a la force d'explication la plus grande de l'accès à un premier secteur non-immigrant payant parmi les variables du modèle (Wald=37).

Finalement, la dernière variable significative du modèle est celle liée au statut socio-économique des secteurs de recensement. Les ménages d'ÉNI qui habitent des secteurs où l'indice de défavorisation socio-économique tend vers une forte défavorisation ont plus de chances de connaître la transition, soit accéder à un premier secteur non-immigrant. Notons



Autant avoir habité un logement gratuit dans secteur non-immigrant qu'être locataire fait augmenter les chances des ménages de connaître la transition. Effectivement, les locataires ont 4 fois plus de chances que les propriétaires d'accéder à un premier secteur non-immigrant payant et elles augmentent de 7 fois pour les ménages ayant déjà habité gratuitement un logement dans ce type de secteurs. De leur côté, les ménages ayant fait l'expérience d'un secteur immigrant ont moins de chances de connaître un premier secteur non-immigrant. Nonobstant le fait que c'est l'expérience d'un logement gratuit dans un secteur non-immigrant qui fait le plus augmenter les probabilités de transition, c'est toutefois la variable du statut de propriété locataire qui possède la capacité d'explication la plus importante du modèle. Cela s'explique en considérant la faculté de mobilité résidentielle plus grande des locataires, faculté liée au fait qu'ils n'ont pas d'obligation matérielle les retenant comme c'est le cas des propriétaires avec leur maison.

Les résultats obtenus mettent en évidence l'importance des variables du statut de propriété locataire, de l'expérimentation antérieure d'un logement gratuit dans un secteur non-immigrant et d'avoir déjà habité un secteur immigrant dans la transition vers un premier secteur non-immigrant. Ces variables conservent-elles leurs capacités d'explication lorsqu'elles sont jointes aux variables explicatives? Pour le savoir, observons le tableau XVII.

Tableau XVII. Résultats de la régression de survie multiple de l'ensemble des variables sur l'accès à un premier secteur non-immigrant après la première semaine

	B	Wald	Rapport de risque
Connaissance du français	0,07	0,21	1,08
Connaissance de l'anglais	** -0,49	6,67	0,61
Revenu	-0,00	1,03	1,00
Scolarité	0,01	0,80	1,02
Catégorie d'immigration famille (catref : indépendant)	-0,23	0,96	0,80
Ménage de type seul (catref : autres)	-0,64	0,49	0,53
Ménage de type couple (catref : autres)	-0,46	0,19	0,63
Ménage de type famille avec enfant(s) (catref : autres)	0,29	0,32	1,33
Ménage de type famille élargie (catref : autres)	0,37	3,90	1,45
Indice de défavorisation socio-économique du secteur de recensement	0,05	2,95	1,06
% de ménages du secteur de recensement parlant le français à la maison	** 0,05	50,11	1,06
% de ménages du secteur de recensement parlant une langue autre que l'anglais et le français à la maison	0,03	3,57	1,03
Citoyenneté du conjoint (autre que canadienne)	0,68	1,07	1,97
Locataire (catref : proprio)	** 2,11	76,70	8,33
Voisin de la même origine que le répondant (catref : non)	0,46	1,61	1,60
Expérience antérieure d'un secteur immigrant (catref : non)	** -0,66	9,59	0,52
Expérience antérieure d'un secteur non-immigrant gratuit (catref : non)	** 2,21	13,65	9,16
N= 540 Event= 137 -2LL de base = 1626,308 -2LL avec variables = 1421,22			
* significatif à $\alpha = 0,05$ ** significatif à $\alpha = 0,01$ X <sup>2</sup> du modèle = 205,05			

On constate d'abord que les trois variables explicatives nouvelles significatives des régressions de survie précédentes le demeurent dans le présent modèle. Les locataires ont

ainsi 8 fois plus de chances que les propriétaires d'aller dans un premier secteur non-immigrant. Cette variable possède la plus grande capacité d'explication de la transition parmi l'ensemble des variables du modèle (Wald=76). Quant à l'expérimentation des deux types de secteurs, on voit que les ménages ayant déjà été logés gratuitement dans un secteur non-immigrant ont 9 fois plus de chances de connaître l'accès à un secteur non-immigrant où ils devront payer pour se loger, alors que ceux qui ont habité un secteur immigrant ont moins de chances de connaître la transition. Encore une fois, on constate l'impact déterminant du type de secteurs habité antérieurement à la transition.

Au plan linguistique, les ménages qui résident dans des secteurs de recensement où la population parle de façon majoritaire le français à la maison ont aussi plus de chances de connaître la transition. Même résultat donc que lorsque les variables explicatives sont traitées ensemble. Lorsqu'on positionne ce résultat en perspective avec la recension des écrits, on peut penser que les ménages qui habitent un secteur «francophone» ont une parenté linguistique proche de la majorité québécoise. Cela expliquerait pourquoi ils présentent plus de chances d'aller dans des secteurs non-immigrants, eux aussi à dominance francophone. Pour leur part, les responsables des ménages dont la connaissance de l'anglais tend à être plutôt faible affichent des probabilités réduites d'accéder à un premier secteur non-immigrant payant. Malgré la majorité française au Québec, on constate toutefois l'absence d'impact significatif du français au niveau des compétences linguistiques du responsable du ménage. Malgré les efforts gouvernementaux pour attirer autant des immigrants parlant le français que de favoriser son apprentissage, nous constatons la



prédominance de l'anglais face à la modélisation des comportements résidentiels. Enfin, on remarque que l'indice de défavorisation socio-économique du secteur de recensement qui était jusqu'alors significatif pour la transition à un premier secteur non-immigrant voit son effet significatif disparaître lorsqu'il est contrôlé par les variables d'habitation dans un secteur immigrant et le fait d'avoir connu un logement gratuit dans un secteur non-immigrant. C'est que la capacité d'explication qu'elle détenait lorsqu'elle était traitée uniquement avec les variables explicatives tombe avec l'ajout des variables explicatives nouvelles. Elle perd son importance au profit de variables plus déterminantes. C'est aussi le cas de la variable de la proportion des ménages du secteur du recensement qui parle une langue autre que le français et l'anglais à la maison où nous avons observé un effet univarié significatif, seule fois où elle s'était révélée significative.

## **Conclusion**

Sans négliger l'importance des variables explicatives, on constate l'apport des variables explicatives nouvelles autant pour l'accès à un premier secteur immigrant que pour un premier secteur non-immigrant payant. L'ajout de ces variables dans la problématique de la dynamique de l'établissement résidentiel des ménages immigrants contribue de manière importante à l'explication de la spatialisation des ménages immigrants dans l'univers urbain de Montréal. Aussi, on constate que les prédicteurs participant à l'explication de l'établissement résidentiel des ménages immigrants sont davantage des prédicteurs environnementaux, c'est-à-dire des variables liées au logement et aux secteurs habités, qu'à des attributs «personnels» tels que la catégorie d'immigration, le revenu, etc.

On constate l'importance des variables linguistiques dans le processus d'établissement résidentiel des ménages immigrants. De fait, les probabilités d'accéder à un premier secteur non-immigrant diminuent lorsque la connaissance de l'anglais du responsable du ménage est faible. Cela reprend les conclusions des études d'écologie humaine où nous avons constaté que les immigrants ne connaissant pas la langue d'usage du nouveau pays sont davantage confinés dans des secteurs où la population hôte est peu présente. Les immigrants non concentrés au niveau résidentiel sont ceux qui parlent la langue d'usage du pays d'accueil. Également, on a observé qu'habiter un secteur où une proportion considérable de la population parle le français à la maison fait augmenter les chances d'accéder autant à un premier secteur immigrant qu'à un premier secteur non-immigrant. C'est donc dire qu'on ne peut espérer obtenir un modèle unique de la répartition spatiale des ménages

immigrants par rapport à l'impact de l'environnement linguistique. Nous sommes en face d'un processus plus complexe. Les interprétations avancées précédemment correspondent à la réalité, soit la force d'attraction des secteurs immigrants par leurs ressemblances aux secteurs anglophones relatés dans la recension des écrits traitant de Montréal d'une part, et par la parenté linguistique des nouveaux arrivants, de l'autre. Néanmoins, puisque cette variable joue positivement dans les deux type de secteurs, on remarque non plus sa capacité d'explication mais plutôt son manque de discernement. Elle ne peut plus être qualifiée de variable discriminante.

Comme cette variable joue significativement dans les deux transitions, nous devons avoir une vision globale et vérifier comment elle se comporte face à l'accès à un secteur intermédiaire. Vérification faite, on observe autant l'effet univarié significatif de la proportion de la population du secteur de recensement parlant le français à la maison que lorsqu'elle est traitée au sein d'un ensemble de prédicteurs. On doit donc retenir que ce prédicteur est un élément participant au processus de transition sans en être l'élément déterminant puisqu'il est significatif pour toutes les transitions, soit l'accès à un premier secteur immigrant, premier secteur non-immigrant et premier secteur intermédiaire.

Quant au statut de propriété, le fait qu'il agisse positivement dans les deux transitions s'explique plus facilement. Effectivement les locataires ont un potentiel de mobilité plus grand que les propriétaires puisque les premiers n'ont pas d'attaches matérielles qui les retiennent et peuvent ainsi se mouvoir plus aisément à la fin d'une location résidentielle.

Que cette variable soit significative pour les deux transitions fait sens et il aurait été au contraire étonnant qu'il en soit autrement.

Enfin, on constate aussi une participation significative différente des prédicteurs selon le moment de la transition. Les variables significatives liées aux caractéristiques des ménages lorsque la transition a lieu à l'arrivée ne le sont plus dans l'étude dynamique de l'établissement résidentiel. De fait, exception faite du statut de propriété locataire et des compétences linguistiques des responsables des ménages, la répartition des ménages est fondamentalement expliquée par des variables environnementales, soit celles ayant trait aux secteurs de recensement et aux logements.

## Bibliographie

- Aguirre, B.E., Schwirian, K.P., La Greca, A.L. *The residential patterning of latin american and other ethnic populations in metropolitan miami*. American Research Review;1980.
- Allison, P.D. *Event History Analysis, Regression for Longitudinal Event Data, Quantitative applications in the Social Science*, 46, Sage publications, Beverly Hills, 87 pages, 1984.
- Balikhrihnan, T.R. *Ethnic residential segregation in the metropolitan areas of Canada*. Canadian Journal of Sociology, 1976;1: 481-198.
- Balikhrihnan, T.R. *Changing patterns of ethnic residential segregation in the metropolitan areas of Canada*. Canadian Review of Sociology and Anthropology,1982;19:92-110.
- Berry, B.J.L, Kasarda, J.D. *Contemporary Urban Ecology*. New York, Ed Macmillan, 1977.
- Blanc, Bernadette. *Problématique de la localisation des nouveaux immigrants à Montréal*. Canadian ethnic studies, 1986;18(1): 1986.
- Bleda, S.E. *Socioeconomic, demographic, and cultural bases of ethnic residential segregation*. Ethnicity,1979; 6: 147-167.
- Bonacich, E., Modell, J. *The economic basis of ethnic solidarity : a study of Japanese Americans*. Berkeley and Los Angeles, University of California Press. 1981.
- Castell, M. *La question urbaine*. Paris, 1971.
- Carpentier, Alain. *L'établissement linguistique, en emploi, des nouveaux immigrants*. Mémoire de maîtrise, 1991.
- Courgeau, D, Lelièvre, E. *Analyse démographique des biographies*. Éditions de l'Institut National d'Études Démographiques. Paris, 1989.
- Conzen, K.N. *Immigrants, Immigrant Neighborhoods and ethnic identity : Historical Issues*. Journal of American history, 1979; 66(3):603-615.
- Cox, D.R. *Regression model and life-tables*. Journal of the Royal Statistical Society, 1972: 187-230.
- Cox, D.R. *Partial likelihood*. Biometrika, 1975; 62(2):269-276.
- Cox D.R., Oakes, D. *Analysis of survival Data*. Chapman et Hall Edition. 1984. 200 pages.

- Darroch, A. Gordon, Marston, W.G. *The social class basis of ethnic residential segregation: the Canadian case*. *American Journal of Sociology*, 1971; 77:491-510.
- Darroch, A. Gordon, Marston W.G. *Ethnic differentiation : Ecological aspects of a multidimensional concept*, pages 107-128 in Anthony H. Richmond (ed), *Readings in Race and Ethnic Relations*, New York, Pergamon, 1972.
- Fischer, C.S. *Toward a subcultural theory of urbanism*. *American Journal of Sociology*, 1975; 80: 1319-1341.
- Foggin, P., Polèse, M. *La géographie sociale de Montréal en 1971*. *Études et documents*, no1, INRS-Urbanisation, 43 pages. 1976.
- Galant, S.M., Jacobsen C.W. *Factors underlying the decentralized residential locations of Chicago's ethnic population*. *Ethnicity*, 1978; 5: 379-397.
- Gouvernement du Québec. *Le cadre administratif et les aspects légaux et réglementaires de l'immigration au Québec*. Direction des études et de la recherche. 1989.
- Grafmeyer, Yves., Joseph. I. *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. 1986.
- Guay, L. *Les dimensions de l'espace social urbain : Montréal, 1951, 1961, 1971*. *Recherches sociographiques*, 1978; 19(3):1978.
- Guest et Weed. *Ethnic residential segregation: patterns of change*. *American journal of sociology*, 1976; 81(5):1088-1111.
- Hechter, M. *Group formation and the cultural division of Labor*. *American Journal of Sociology*, 1978; 84: 293-318.
- Hutchison, D. *Event history and survival analysis in the social sciences*. *Quality and Quantity*, 1988;22:255-278.
- Kantrowitz, N. *Racial and ethnic residential segregation in Boston 1830-1970*. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1979;441:41-54.
- Langlois, A. *Évolution de la répartition spatiale des groupes ethniques dans l'espace résidentiel montréalais, 1931-1971*. *Cahiers de géographie du Québec*, 1985;29(76):49-65.
- Langlois, A. *Le comportement résidentiel de la population d'origine française à Ottawa, 1961, 1971, 1981*. *Recherches sociographiques*, 1986;27:261-273.
- Laplante, B. *La vocation de l'acteur*. Thèse de doctorat, p126-162, 1990.

- Laplante, B. *Introduction à l'étude sociologique des carrières au moyen de l'analyse des transitions*. Québec, IQRC, INRS culture et société. 1995.
- Lavigne, G. *Les ethniques et la ville. L'aventure des immigrants portugais à Montréal*. Éditions du Préambule, 1987.
- Lavigne, G., Daudelin N., Ritchot, G. *L'ethnisation de l'établissement humain en Amérique du Nord : l'exemple du quartier portugais à Montréal*. Cahiers de géographie du Québec, 1995;39(108):414-443.
- Lebeau, R. *Le rôle des langues sur la mobilité et la stabilité en emploi des nouveaux immigrants*. Mémoire de maîtrise, 1995.
- Le Bourdais, C., Lefebvre, C. *Spatialisation des composantes ethniques, socio-économiques et familiales à Montréal en 1981*. INRS-Urbanisation. Études et documents 52. Février 1987.
- Lieberson, S. *Ethnic patterns in American cities*. The Free Press, USA, 230 pages, 1963.
- Light, I. *Ethnic enterprise in America*. University of California Press, 1972.
- Light, I. *Immigrant and ethnic enterprise in North America*. Ethnic and Racial Studies; 1984; 7: 195-216.
- Norusis, M.J. *Spss for Windows. Advanced Statistics*. Chicago, USA, 578 pages, 1993.
- Massey, D.S. *Ethnic residential segregation : a theoretical synthesis and empirical review*. Sociology and social research, 1985;69(3):316-350.
- Massey, D.S., Mullan B.P. *Processes of Hispanic and black spatial assimilation*. American Journal of Sociology, 1984; 89: 836-876.
- Matwijiw, P. *Ethnicity and urban residence : Winnipeg, 1941-1971*. Canadian Geographer, 1979; 23:45-61.
- Mayer-Renaud, M., Renaud, J., Berthiaume, M. *La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec. Portrait de la région de Montréal*. Centres des services sociaux du Montréal-métropolitain. 1986.
- Mcnicoll, C. *L'évolution spatiale des groupes ethniques à Montréal: 1871-1981*. Thèse de doctorat, École des hautes études.

Montgomery, Catherine. *Residential patterns of new immigrants and linguistic integration*. Mémoire de maîtrise. 1991.

Park R.E., Burgess. *The city*. The university of Chicago Press, USA, 1925.

Parmar Mahest K.B., et Machin, D. *Survival Analysis. A practical approach*. Wilwy Editions. 1995. 255 pages.

Polèse, M., Hamel, C., Bailly, A. *La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques*. Montréal 1971, INRS-Urbanisation., 1978.

Polèse, M., Veltman, C. *Les groupes ethniques et immigrants dans la région métropolitaine de Montréal 1971-1981: caractéristiques linguistiques et comportements résidentiels*. Étude effectuée pour le Conseil de la langue française, version préliminaire.

Prandy, K. *Residential segregation and ethnic distance in English Cities*. *Ethnicity*, 1980;7: 367-389.

Rajulton, F. *Life History Analysis : Guideline for Using the Program LIFEHIST (PC version)*. Population Studies Centre, University of Western Ontario, Discussion paper no 92-5, 27 pages, 1992.

Rajulton F., Balakrishnan, T.R., Chen J. *Changes in the timing of fertility - A canadian experience*. *Journal of Biosocial Science*, 22:33-42. Année

Ramirez B. *Les premiers Italiens de Montréal: l'origine de la petite Italie du Québec*. Boréal, 1984.

Renaud, J., Mayer, M., Lebeau, R. *Espace urbain, espace social. Portrait de la population des villes du Québec*. Éditions St-Martin et centres jeunesse de Montréal, 1996.

Renaud, J., Carpentier, A., Lebeau, R. *La répartition résidentielle des groupes ethnoculturels dans la région de Montréal en 1991*. 1996.

Renaud, J., Desrosiers, S., Carpentier, A. *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portrait d'un processus*. Département de Sociologie, Université de Montréal et Institut québécois de recherche sur la culture. 1993.

Renaud, J., Carpentier, A. *Datation des événements dans un questionnaire et gestion de la base de données*. Chantiers Sociologiques et Anthropologiques, Actes du 58e Congrès de l'ACSALF, sous la direction de André Turmel, Éditions du Méridien, p 231-259.

Sas Institute. *SAS/STAT user's guide*. Version 6. Fourth Edition. 1989, 846 pages.



- Skevky, E., Bell, W. *Social Area Analysis : Theory, illustrative applications, and computational procedures*. Stanford: Stanford University Press. 1955.
- Taeuber, K.E., Taeuber, A.F. *Negroes in Cities : Residential segregation and Neighborhood Change*. Chicago, 1965.
- Uyeki, E. P. *Ethnic and racial segregation, Cleveland 1910-1970*. *Ethnicity*, 1980;7:390-403.
- Veltman, C., Leblanc, M. *Analyse de la ségrégation résidentielle à Montréal*. Département d'études urbaines et touristiques, Uqam et INRS-Urbanisation. Collection Études urbaines-Études touristiques, no12. 1987.
- Vetlman, C., Polèse ,M. *Structures résidentielles et linguistiques des groupes ethniques dans la région métropolitaine de Montréal, 1971-1981*. Conseil de la langue française, 1987b.
- Veltman, C., Polèse, M., Leblanc, M. *Évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981*. INRS-Urbanisation, Études et documents 49, 1986.
- Warner, S.B.Jr ., Burke, C.B. *Cultural change and the ghetto*. *Journal of Contemporary History*, 1969; 4 : 173-187.
- Wirth, Louis. *The Ghetto*. Chicago. University of Chicago Press, 1927.
- Yamaguchi, K. *Modeling time-varying effects of covariates in event-history analysis using statistics from the saturated hazard rate model*. *Sociological methodology*, 1993;23:279-317
- Yancey, W.L., Ericksen, E.P. *The antecedents of community : the economic and institutional structure of urban neighborhoods*. *American sociological Review*, 1979; 44: 253-262.
- Yancey, W.L., Wricksen, W.P., Juliani, R.N. *Emergent ethnicity : a review and reformulation*. *American Sociological Review*, 1976; 41: 391-401.
- Ying, So. *Proc phreg : A procedure for Cox's proportional hazards regression analysis*. Sas users group international conference. February 1991.

## Annexe 1

Revenu des responsables des ménages à la semaine 4

xiii

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid Percent	Cum Percent
	96,00	1	,1	,5	,5
	100,00	1	,1	,5	1,0
	120,00	1	,1	,5	1,5
	125,00	2	,3	1,0	2,5
	150,00	2	,3	1,0	3,6
	162,00	1	,1	,5	4,1
	163,00	1	,1	,5	4,6
	170,00	3	,4	1,5	6,1
	175,00	1	,1	,5	6,6
	179,00	1	,1	,5	7,1
	180,00	3	,4	1,5	8,6
	185,00	1	,1	,5	9,1
	188,00	1	,1	,5	9,6
	196,00	1	,1	,5	10,2
	200,00	14	1,9	7,1	17,3
	210,00	3	,4	1,5	18,8
	215,00	2	,3	1,0	19,8
	219,00	2	,3	1,0	20,8
	220,00	5	,7	2,5	23,4
	222,00	1	,1	,5	23,9
	224,00	1	,1	,5	24,4
	225,00	2	,3	1,0	25,4
	230,00	3	,4	1,5	26,9
	240,00	5	,7	2,5	29,4
	250,00	12	1,6	6,1	35,5
	260,00	1	,1	,5	36,0
	275,00	1	,1	,5	36,5
	279,00	1	,1	,5	37,1
	280,00	4	,5	2,0	39,1
	288,00	1	,1	,5	39,6
	294,00	1	,1	,5	40,1
	300,00	11	1,5	5,6	45,7
	315,00	1	,1	,5	46,2
	320,00	4	,5	2,0	48,2
	322,00	1	,1	,5	48,7
	325,00	1	,1	,5	49,2
	328,00	1	,1	,5	49,7
	330,00	1	,1	,5	50,3
	340,00	3	,4	1,5	51,8
	342,00	1	,1	,5	52,3
	345,00	1	,1	,5	52,8
	347,00	1	,1	,5	53,3
	350,00	7	,9	3,6	56,9
	360,00	3	,4	1,5	58,4
	375,00	1	,1	,5	58,9
	380,00	1	,1	,5	59,4

395,00	1	,1	,5	59,9
400,00	10	1,4	5,1	65,0
405,00	1	,1	,5	65,5
420,00	1	,1	,5	66,0
440,00	2	,3	1,0	67,0
450,00	5	,7	2,5	69,5
455,00	1	,1	,5	70,1
490,00	1	,1	,5	70,6
500,00	7	,9	3,6	74,1
520,00	1	,1	,5	74,6
540,00	1	,1	,5	75,1
550,00	1	,1	,5	75,6
575,00	1	,1	,5	76,1
576,00	1	,1	,5	76,6
585,00	1	,1	,5	77,2
600,00	7	,9	3,6	80,7
620,00	1	,1	,5	81,2
640,00	1	,1	,5	81,7
650,00	2	,3	1,0	82,7
660,00	3	,4	1,5	84,3
663,00	1	,1	,5	84,8
670,00	1	,1	,5	85,3
700,00	4	,5	2,0	87,3
708,00	1	,1	,5	87,8
720,00	1	,1	,5	88,3
750,00	1	,1	,5	88,8
769,00	1	,1	,5	89,3
800,00	3	,4	1,5	90,9
850,00	3	,4	1,5	92,4
860,00	1	,1	,5	92,9
900,00	2	,3	1,0	93,9
962,00	1	,1	,5	94,4
1000,00	2	,3	1,0	95,4
1100,00	1	,1	,5	95,9
1150,00	1	,1	,5	96,4
1200,00	1	,1	,5	97,0
1250,00	1	,1	,5	97,5
1345,00	1	,1	,5	98,0
1500,00	1	,1	,5	98,5
2115,00	1	,1	,5	99,0
2500,00	1	,1	,5	99,5
2615,00	1	,1	,5	100,0
,00	543	73,4	Missing	
Total	740	100,0	100,0	

Mean	440,157	Median	330,000	Mode	200,000
Std dev	352,196	Minimum	96,000	Maximum	2615,000

Valid cases	197	Missing cases	543
-------------	-----	---------------	-----

Revenu des responsables des ménages à la semaine 26

XV

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid Percent	Cum Percent
	8,00	1	,1	,3	,3
	28,00	1	,1	,3	,6
	40,00	1	,1	,3	,9
	75,00	2	,3	,6	1,5
	80,00	1	,1	,3	1,8
	100,00	2	,3	,6	2,4
	120,00	1	,1	,3	2,7
	125,00	2	,3	,6	3,2
	137,00	2	,3	,6	3,8
	140,00	1	,1	,3	4,1
	150,00	4	,5	1,2	5,3
	162,00	1	,1	,3	5,6
	170,00	1	,1	,3	5,9
	173,00	1	,1	,3	6,2
	175,00	2	,3	,6	6,8
	179,00	1	,1	,3	7,1
	180,00	3	,4	,9	8,0
	188,00	1	,1	,3	8,3
	190,00	1	,1	,3	8,6
	196,00	1	,1	,3	8,8
	200,00	22	3,0	6,5	15,3
	203,00	1	,1	,3	15,6
	210,00	3	,4	,9	16,5
	215,00	4	,5	1,2	17,7
	217,00	1	,1	,3	18,0
	220,00	4	,5	1,2	19,2
	222,00	2	,3	,6	19,8
	225,00	2	,3	,6	20,4
	230,00	4	,5	1,2	21,5
	238,00	1	,1	,3	21,8
	240,00	13	1,8	3,8	25,7
	245,00	1	,1	,3	26,0
	249,00	1	,1	,3	26,3
	250,00	20	2,7	5,9	32,2
	252,00	1	,1	,3	32,4
	253,00	1	,1	,3	32,7
	260,00	6	,8	1,8	34,5
	262,00	1	,1	,3	34,8
	264,00	1	,1	,3	35,1
	270,00	3	,4	,9	36,0
	275,00	3	,4	,9	36,9
	277,00	1	,1	,3	37,2
	279,00	1	,1	,3	37,5
	280,00	5	,7	1,5	38,9
	285,00	1	,1	,3	39,2
	290,00	1	,1	,3	39,5

Revenu des responsables des ménages à la semaine 26

xvi

294,00	1	,1	,3	39,8
297,00	1	,1	,3	40,1
300,00	18	2,4	5,3	45,4
310,00	3	,4	,9	46,3
312,00	2	,3	,6	46,9
315,00	1	,1	,3	47,2
316,00	1	,1	,3	47,5
320,00	7	,9	2,1	49,6
322,00	1	,1	,3	49,9
330,00	3	,4	,9	50,7
340,00	2	,3	,6	51,3
342,00	1	,1	,3	51,6
343,00	1	,1	,3	51,9
346,00	1	,1	,3	52,2
347,00	1	,1	,3	52,5
350,00	10	1,4	2,9	55,5
360,00	8	1,1	2,4	57,8
375,00	3	,4	,9	58,7
380,00	3	,4	,9	59,6
387,00	1	,1	,3	59,9
395,00	1	,1	,3	60,2
400,00	17	2,3	5,0	65,2
405,00	1	,1	,3	65,5
420,00	2	,3	,6	66,1
430,00	1	,1	,3	66,4
440,00	2	,3	,6	67,0
450,00	8	1,1	2,4	69,3
455,00	1	,1	,3	69,6
458,00	1	,1	,3	69,9
468,00	1	,1	,3	70,2
480,00	2	,3	,6	70,8
481,00	1	,1	,3	71,1
490,00	1	,1	,3	71,4
500,00	17	2,3	5,0	76,4
520,00	1	,1	,3	76,7
540,00	1	,1	,3	77,0
550,00	4	,5	1,2	78,2
556,00	1	,1	,3	78,5
575,00	1	,1	,3	78,8
576,00	1	,1	,3	79,1
585,00	1	,1	,3	79,4
600,00	14	1,9	4,1	83,5
620,00	1	,1	,3	83,8
630,00	1	,1	,3	84,1
634,00	1	,1	,3	84,4
640,00	1	,1	,3	84,7
650,00	2	,3	,6	85,3
660,00	5	,7	1,5	86,7
663,00	1	,1	,3	87,0
670,00	2	,3	,6	87,6

Revenu des responsables des ménages à la semaine 26

675,00	1	,1	,3	87,9
692,00	1	,1	,3	88,2
700,00	5	,7	1,5	89,7
708,00	1	,1	,3	90,0
720,00	1	,1	,3	90,3
750,00	3	,4	,9	91,2
769,00	1	,1	,3	91,4
770,00	1	,1	,3	91,7
800,00	4	,5	1,2	92,9
807,00	1	,1	,3	93,2
850,00	3	,4	,9	94,1
860,00	1	,1	,3	94,4
900,00	4	,5	1,2	95,6
960,00	1	,1	,3	95,9
962,00	1	,1	,3	96,2
1000,00	2	,3	,6	96,8
1100,00	1	,1	,3	97,1
1150,00	1	,1	,3	97,3
1200,00	2	,3	,6	97,9
1250,00	1	,1	,3	98,2
1345,00	1	,1	,3	98,5
1500,00	1	,1	,3	98,8
2115,00	1	,1	,3	99,1
2500,00	2	,3	,6	99,7
2615,00	1	,1	,3	100,0
,00	401	54,2	Missing	
Total	740	100,0	100,0	

Mean	422,442	Median	330,000	Mode	200,000
Std dev	319,130	Minimum	8,000	Maximum	2615,000

Revenu des responsables des ménages à la semaine 52

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid Percent	Cum Percent
	35,00	1	,1	,3	,3
	85,00	1	,1	,3	,7
	100,00	1	,1	,3	1,0
	120,00	1	,1	,3	1,4
	125,00	1	,1	,3	1,7
	130,00	2	,3	,7	2,4
	150,00	3	,4	1,0	3,4
	162,00	1	,1	,3	3,8
	170,00	1	,1	,3	4,1
	180,00	1	,1	,3	4,5
	190,00	1	,1	,3	4,8
	195,00	1	,1	,3	5,2
	200,00	17	2,3	5,9	11,0
	202,00	1	,1	,3	11,4
	205,00	1	,1	,3	11,7
	210,00	4	,5	1,4	13,1
	212,00	1	,1	,3	13,4
	220,00	4	,5	1,4	14,8
	223,00	1	,1	,3	15,2
	225,00	3	,4	1,0	16,2
	228,00	2	,3	,7	16,9
	230,00	2	,3	,7	17,6
	231,00	1	,1	,3	17,9
	237,00	1	,1	,3	18,3
	240,00	4	,5	1,4	19,7
	244,00	1	,1	,3	20,0
	245,00	1	,1	,3	20,3
	250,00	21	2,8	7,2	27,6
	254,00	1	,1	,3	27,9
	256,00	2	,3	,7	28,6
	260,00	4	,5	1,4	30,0
	275,00	1	,1	,3	30,3
	279,00	1	,1	,3	30,7
	280,00	5	,7	1,7	32,4
	285,00	1	,1	,3	32,8
	286,00	1	,1	,3	33,1
	290,00	1	,1	,3	33,4
	300,00	20	2,7	6,9	40,3
	305,00	1	,1	,3	40,7
	306,00	1	,1	,3	41,0
	310,00	2	,3	,7	41,7
	320,00	1	,1	,3	42,1
	325,00	1	,1	,3	42,4
	330,00	1	,1	,3	42,8
	340,00	1	,1	,3	43,1
	348,00	1	,1	,3	43,4

Revenu des responsables des ménages à la semaine 52

xix

350,00	9	1,2	3,1	46,6
360,00	2	,3	,7	47,2
364,00	1	,1	,3	47,6
365,00	1	,1	,3	47,9
370,00	1	,1	,3	48,3
374,00	1	,1	,3	48,6
380,00	3	,4	1,0	49,7
387,00	1	,1	,3	50,0
390,00	1	,1	,3	50,3
400,00	26	3,5	9,0	59,3
405,00	1	,1	,3	59,7
420,00	1	,1	,3	60,0
425,00	1	,1	,3	60,3
430,00	2	,3	,7	61,0
440,00	2	,3	,7	61,7
450,00	5	,7	1,7	63,4
468,00	1	,1	,3	63,8
470,00	1	,1	,3	64,1
480,00	2	,3	,7	64,8
500,00	21	2,8	7,2	72,1
510,00	1	,1	,3	72,4
513,00	1	,1	,3	72,8
530,00	1	,1	,3	73,1
538,00	1	,1	,3	73,4
540,00	1	,1	,3	73,8
550,00	2	,3	,7	74,5
560,00	1	,1	,3	74,8
566,00	1	,1	,3	75,2
570,00	1	,1	,3	75,5
600,00	9	1,2	3,1	78,6
610,00	2	,3	,7	79,3
616,00	1	,1	,3	79,7
630,00	1	,1	,3	80,0
650,00	4	,5	1,4	81,4
656,00	1	,1	,3	81,7
660,00	2	,3	,7	82,4
670,00	1	,1	,3	82,8
700,00	5	,7	1,7	84,5
711,00	1	,1	,3	84,8
720,00	2	,3	,7	85,5
750,00	5	,7	1,7	87,2
753,00	1	,1	,3	87,6
760,00	1	,1	,3	87,9
762,00	1	,1	,3	88,3
770,00	1	,1	,3	88,6
800,00	1	,1	,3	89,0
807,00	1	,1	,3	89,3
825,00	1	,1	,3	89,7
850,00	2	,3	,7	90,3
860,00	1	,1	,3	90,7



Revenu des responsables des ménages à la semaine 52

XX

900,00	4	,5	1,4	92,1
920,00	1	,1	,3	92,4
960,00	1	,1	,3	92,8
1000,00	7	,9	2,4	95,2
1050,00	1	,1	,3	95,5
1100,00	1	,1	,3	95,9
1300,00	1	,1	,3	96,2
1350,00	1	,1	,3	96,6
1360,00	1	,1	,3	96,9
1400,00	1	,1	,3	97,2
1500,00	1	,1	,3	97,6
1562,00	1	,1	,3	97,9
1600,00	1	,1	,3	98,3
1800,00	1	,1	,3	98,6
2115,00	1	,1	,3	99,0
2200,00	1	,1	,3	99,3
2500,00	2	,3	,7	100,0
,00	450	60,8	Missing	
	-----	-----	-----	
Total	740	100,0	100,0	

Mean	473,790	Median	388,500	Mode	400,000
Std dev	353,828	Minimum	35,000	Maximum	2500,000

Valid cases 290 Missing cases 450

Revenu des responsables des ménages à la semaine 78

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid Percent	Cum Percent
	35,00	1	,1	,4	,4
	56,00	1	,1	,4	,7
	75,00	1	,1	,4	1,1
	95,00	1	,1	,4	1,5
	130,00	1	,1	,4	1,9
	140,00	1	,1	,4	2,2
	150,00	3	,4	1,1	3,4
	175,00	4	,5	1,5	4,9
	180,00	2	,3	,7	5,6
	184,00	1	,1	,4	6,0
	190,00	2	,3	,7	6,7
	193,00	1	,1	,4	7,1
	195,00	1	,1	,4	7,5
	200,00	14	1,9	5,2	12,7
	205,00	1	,1	,4	13,1
	210,00	1	,1	,4	13,5
	220,00	6	,8	2,2	15,7
	223,00	1	,1	,4	16,1
	225,00	2	,3	,7	16,9
	228,00	2	,3	,7	17,6
	230,00	4	,5	1,5	19,1
	240,00	5	,7	1,9	21,0
	244,00	1	,1	,4	21,3
	245,00	2	,3	,7	22,1
	248,00	1	,1	,4	22,5
	250,00	8	1,1	3,0	25,5
	254,00	1	,1	,4	25,8
	256,00	1	,1	,4	26,2
	260,00	2	,3	,7	27,0
	280,00	5	,7	1,9	28,8
	285,00	1	,1	,4	29,2
	287,00	1	,1	,4	29,6
	290,00	1	,1	,4	30,0
	300,00	16	2,2	6,0	36,0
	305,00	1	,1	,4	36,3
	306,00	1	,1	,4	36,7
	313,00	1	,1	,4	37,1
	317,00	1	,1	,4	37,5
	320,00	3	,4	1,1	38,6
	325,00	1	,1	,4	39,0
	340,00	1	,1	,4	39,3
	348,00	1	,1	,4	39,7
	350,00	5	,7	1,9	41,6
	360,00	1	,1	,4	41,9
	364,00	1	,1	,4	42,3
	365,00	1	,1	,4	42,7

Revenu des responsables des ménages à la semaine 78

xxii

370,00	1	,1	,4	43,1
375,00	1	,1	,4	43,4
380,00	3	,4	1,1	44,6
385,00	1	,1	,4	44,9
390,00	2	,3	,7	45,7
400,00	19	2,6	7,1	52,8
407,00	1	,1	,4	53,2
413,00	1	,1	,4	53,6
420,00	1	,1	,4	53,9
425,00	2	,3	,7	54,7
430,00	2	,3	,7	55,4
440,00	3	,4	1,1	56,6
450,00	6	,8	2,2	58,8
462,00	1	,1	,4	59,2
470,00	1	,1	,4	59,6
480,00	3	,4	1,1	60,7
490,00	1	,1	,4	61,0
500,00	19	2,6	7,1	68,2
507,00	1	,1	,4	68,5
513,00	1	,1	,4	68,9
525,00	1	,1	,4	69,3
538,00	1	,1	,4	69,7
550,00	1	,1	,4	70,0
570,00	1	,1	,4	70,4
577,00	1	,1	,4	70,8
585,00	1	,1	,4	71,2
600,00	9	1,2	3,4	74,5
610,00	2	,3	,7	75,3
616,00	2	,3	,7	76,0
630,00	1	,1	,4	76,4
640,00	1	,1	,4	76,8
650,00	3	,4	1,1	77,9
675,00	1	,1	,4	78,3
692,00	1	,1	,4	78,7
700,00	7	,9	2,6	81,3
711,00	1	,1	,4	81,6
720,00	1	,1	,4	82,0
730,00	1	,1	,4	82,4
750,00	6	,8	2,2	84,6
753,00	1	,1	,4	85,0
770,00	1	,1	,4	85,4
771,00	1	,1	,4	85,8
800,00	3	,4	1,1	86,9
825,00	1	,1	,4	87,3
830,00	1	,1	,4	87,6
850,00	1	,1	,4	88,0
884,00	1	,1	,4	88,4
900,00	5	,7	1,9	90,3
920,00	1	,1	,4	90,6
926,00	1	,1	,4	91,0

Revenu des responsables des ménages à la semaine 78

950,00	1	,1	,4	91,4
960,00	1	,1	,4	91,8
1000,00	7	,9	2,6	94,4
1019,00	1	,1	,4	94,8
1020,00	1	,1	,4	95,1
1050,00	1	,1	,4	95,5
1100,00	2	,3	,7	96,3
1250,00	1	,1	,4	96,6
1300,00	1	,1	,4	97,0
1360,00	1	,1	,4	97,4
1400,00	1	,1	,4	97,8
1500,00	2	,3	,7	98,5
1600,00	1	,1	,4	98,9
2300,00	1	,1	,4	99,3
2500,00	1	,1	,4	99,6
3500,00	1	,1	,4	100,0
,00	473	63,9	Missing	
	-----	-----	-----	
Total	740	100,0	100,0	

Mean	498,461	Median	400,000	Mode	400,000
Std dev	375,321	Minimum	35,000	Maximum	3500,000

\* Multiple modes exist. The smallest value is shown.

Valid cases	267	Missing cases	473
-------------	-----	---------------	-----

Revenu des responsables des ménages à la semaine 104

xxiv

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid Percent	Cum Percent
	63,00	1	,1	,5	,5
	75,00	1	,1	,5	1,0
	80,00	1	,1	,5	1,5
	95,00	1	,1	,5	2,0
	125,00	1	,1	,5	2,5
	150,00	1	,1	,5	2,9
	160,00	1	,1	,5	3,4
	175,00	1	,1	,5	3,9
	180,00	1	,1	,5	4,4
	184,00	1	,1	,5	4,9
	190,00	1	,1	,5	5,4
	194,00	1	,1	,5	5,9
	200,00	10	1,4	4,9	10,8
	210,00	1	,1	,5	11,3
	220,00	2	,3	1,0	12,3
	223,00	1	,1	,5	12,7
	225,00	1	,1	,5	13,2
	230,00	3	,4	1,5	14,7
	231,00	2	,3	1,0	15,7
	240,00	1	,1	,5	16,2
	248,00	1	,1	,5	16,7
	250,00	11	1,5	5,4	22,1
	260,00	2	,3	1,0	23,0
	280,00	4	,5	2,0	25,0
	285,00	2	,3	1,0	26,0
	290,00	2	,3	1,0	27,0
	300,00	14	1,9	6,9	33,8
	320,00	4	,5	2,0	35,8
	325,00	1	,1	,5	36,3
	327,00	1	,1	,5	36,8
	330,00	1	,1	,5	37,3
	333,00	1	,1	,5	37,7
	340,00	4	,5	2,0	39,7
	346,00	1	,1	,5	40,2
	350,00	1	,1	,5	40,7
	365,00	1	,1	,5	41,2
	380,00	1	,1	,5	41,7
	385,00	1	,1	,5	42,2
	390,00	2	,3	1,0	43,1
	400,00	16	2,2	7,8	51,0
	407,00	1	,1	,5	51,5
	420,00	1	,1	,5	52,0
	423,00	1	,1	,5	52,5
	425,00	5	,7	2,5	54,9
	430,00	1	,1	,5	55,4
	440,00	1	,1	,5	55,9

Revenu des responsables des ménages à la semaine 104 450,00

460,00	1	,1	,5	59,8
470,00	2	,3	1,0	60,8
472,00	1	,1	,5	61,3
480,00	2	,3	1,0	62,3
500,00	10	1,4	4,9	67,2
510,00	1	,1	,5	67,6
525,00	1	,1	,5	68,1
530,00	1	,1	,5	68,6
540,00	1	,1	,5	69,1
550,00	2	,3	1,0	70,1
585,00	1	,1	,5	70,6
600,00	13	1,8	6,4	77,0
610,00	1	,1	,5	77,5
616,00	1	,1	,5	77,9
640,00	1	,1	,5	78,4
650,00	2	,3	1,0	79,4
665,00	1	,1	,5	79,9
675,00	1	,1	,5	80,4
692,00	1	,1	,5	80,9
700,00	5	,7	2,5	83,3
750,00	5	,7	2,5	85,8
760,00	1	,1	,5	86,3
800,00	2	,3	1,0	87,3
807,00	1	,1	,5	87,7
830,00	1	,1	,5	88,2
865,00	1	,1	,5	88,7
884,00	1	,1	,5	89,2
900,00	4	,5	2,0	91,2
950,00	1	,1	,5	91,7
960,00	1	,1	,5	92,2
1000,00	4	,5	2,0	94,1
1019,00	1	,1	,5	94,6
1020,00	1	,1	,5	95,1
1100,00	1	,1	,5	95,6
1125,00	1	,1	,5	96,1
1300,00	1	,1	,5	96,6
1500,00	3	,4	1,5	98,0
2300,00	1	,1	,5	98,5
2500,00	1	,1	,5	99,0
3500,00	1	,1	,5	99,5
7000,00	1	,1	,5	100,0
,00	536	72,4	Missing	
Total	740	100,0	100,0	

Mean	534,289	Median	400,000	Mode	400,000
Std dev	598,140	Minimum	63,000	Maximum	7000,000

Valid cases	204	Missing cases	536
-------------	-----	---------------	-----

Revenu des responsables des ménages à la semaine 130

xxvi

Value Label	Value	Frequency	Percent	Valid Percent	Cum Percent
	63,00	1	,1	,6	,6
	65,00	1	,1	,6	1,1
	75,00	2	,3	1,1	2,2
	125,00	1	,1	,6	2,8
	150,00	1	,1	,6	3,3
	175,00	2	,3	1,1	4,4
	180,00	1	,1	,6	5,0
	190,00	1	,1	,6	5,5
	194,00	1	,1	,6	6,1
	200,00	9	1,2	5,0	11,0
	205,00	1	,1	,6	11,6
	220,00	1	,1	,6	12,2
	225,00	1	,1	,6	12,7
	230,00	1	,1	,6	13,3
	231,00	2	,3	1,1	14,4
	248,00	1	,1	,6	14,9
	249,00	1	,1	,6	15,5
	250,00	11	1,5	6,1	21,5
	260,00	3	,4	1,7	23,2
	270,00	1	,1	,6	23,8
	280,00	2	,3	1,1	24,9
	281,00	1	,1	,6	25,4
	285,00	2	,3	1,1	26,5
	290,00	2	,3	1,1	27,6
	300,00	8	1,1	4,4	32,0
	307,00	1	,1	,6	32,6
	320,00	3	,4	1,7	34,3
	325,00	1	,1	,6	34,8
	327,00	1	,1	,6	35,4
	330,00	1	,1	,6	35,9
	340,00	4	,5	2,2	38,1
	346,00	1	,1	,6	38,7
	350,00	3	,4	1,7	40,3
	360,00	2	,3	1,1	41,4
	365,00	1	,1	,6	42,0
	380,00	1	,1	,6	42,5
	385,00	1	,1	,6	43,1
	390,00	1	,1	,6	43,6
	400,00	8	1,1	4,4	48,1
	420,00	1	,1	,6	48,6
	425,00	4	,5	2,2	50,8
	430,00	1	,1	,6	51,4
	440,00	1	,1	,6	51,9
	450,00	4	,5	2,2	54,1
	460,00	1	,1	,6	54,7
	470,00	1	,1	,6	55,2

Revenu des responsables des ménages à la semaine 130

472,00	1	,1	,6	55,8
480,00	2	,3	1,1	56,9
500,00	17	2,3	9,4	66,3
510,00	1	,1	,6	66,9
525,00	1	,1	,6	67,4
530,00	1	,1	,6	68,0
540,00	1	,1	,6	68,5
550,00	2	,3	1,1	69,6
585,00	1	,1	,6	70,2
600,00	13	1,8	7,2	77,3
610,00	1	,1	,6	77,9
615,00	1	,1	,6	78,5
616,00	1	,1	,6	79,0
617,00	1	,1	,6	79,6
640,00	1	,1	,6	80,1
650,00	1	,1	,6	80,7
665,00	1	,1	,6	81,2
675,00	1	,1	,6	81,8
700,00	4	,5	2,2	84,0
711,00	1	,1	,6	84,5
730,00	1	,1	,6	85,1
750,00	3	,4	1,7	86,7
807,00	1	,1	,6	87,3
865,00	1	,1	,6	87,8
884,00	1	,1	,6	88,4
900,00	3	,4	1,7	90,1
960,00	1	,1	,6	90,6
1000,00	5	,7	2,8	93,4
1020,00	2	,3	1,1	94,5
1125,00	1	,1	,6	95,0
1250,00	1	,1	,6	95,6
1350,00	1	,1	,6	96,1
1500,00	4	,5	2,2	98,3
2500,00	1	,1	,6	98,9
3500,00	1	,1	,6	99,4
7000,00	1	,1	,6	100,0
,00	559	75,5	Missing	
Total	740	100,0	100,0	

Mean	544,442	Median	425,000	Mode	500,000
Std dev	620,377	Minimum	63,000	Maximum	7000,000